BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS :

Mercredi soir, 23 septembre.

La demande de coton a été plus animée aujourd'hui. Il s'est traité 4000 balles, c'est-à-dire presque tout ce qu'il y avait de la nouvelle récolte sur le marché. Les prix sont les plus élevés de notre tableau.

LOUISIANE ET MISSISSIPPI.

Inférieur (vieille récolte)		6 @10
Ordinaire	do	11¼@12¾
Good ord.	do	13¾@14
Middling inf. (nouvelle récolte)		13¾@14¼
Middling	do	14½@15
Good Middling	do	14¾@15¼
Middling Fair	do	15½@16
Fair	do	16¾@17

TABAC—Rien d'important.

SUCRE—60 boucauts aux prix inférieurs, y compris 36 de clarifié à 12 @ 12½ cts la livre.

MELASSE—Un chargement de 275 barils de Cuba, à des conditions particulières.

FARINE—Marché très ferme. 800 barils de super... à $1 80@$1 60, 750 de fantaisie à $5 70@$5 75 et 400 sans marque à $4 8½ le baril.

BLE—Rien d'important.

MAIS—1090 sacs de blanc mélangé inférieur à 60c, 1000 de mélangé à 65 c., 330 de prime à 70 cts, 200 de blanc choix à 77 cts le boisseau.

AVOINE—600 sacs de St Louis à 45 cts le boisseau.

SON—300 sacs à 70 cts et 500 sacs de son frais à 77½ cts les 100 livres.

PORC—Le mess se détaille lentement à $28 le baril.

BACON—Détail seulement. 15½ les plats cotes ribbed et 14 cts les épaules.

GRAISSE—330 barils ont été vendus, hier, à — et des barillets à 17½ cts la livre.

WHISKY—50 barils de commun à 21 cts et 50 de rectifié au même prix.

CAFE—Marché languissant. Vente de 100 sacs de prime à 11 cts la livre.

SACS EN PITRE—50 balles à 13 cts la livre.

CHANGE—Languissant et fléchissant: Sterling, [illegible]. Francs, 5 fr. 32½@5 fr. 37½; Traites sur New York à 60 jours, 3@4 p. cent d'escompte. Traites à vue sur New York, [illegible] de prime.

FRET—Coton pour Liverpool, ½ d.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés hier.

Barque Mount Vernon, Rogers, Baracoa. Goelette Bulrush, Abby, Tampa Bay. Eduardo, Lafarie, Tabasco.

Arrivés hier.

Navire Sarah Greenman, Weber, New York.
Kate Hunter, Tretethen, Calcutta.
Goelette Ella Ralston, Pensacola.
Batoures, Frazier, Mobile.
Virginia Ann, Kornbeck, Mobile.
[illegible], Mobile.
Grove Branch, Smith, Mobile.
[illegible] Brown, Forbes, Mobile.
Martha Sather, rivière aux Perles.
James Eliza Steel, Biloxi.
Eve Davis, Bayou la Batre.
[illegible] Hanson, Tangipahoa.
Silver Island, Hado, Biloxi.
Coast Star, Whitbread, Covington.
[illegible] Barker, Pascagoula.
Mary Sephine, Galatas, Biloxi.
[illegible], Biloxi.
Rosalie, Lang, Springfield.
Sea Bird, Walker, Covington.
John Arthur, Balfour, Bonfouca.
Victoria, Forde, Covington.
Union, Narcisse, Covington.
Marie, —, la Fourche.
Josephine, —, Tchefuncte.
Martha Ann, Williams, Covington.

Pour les steamboats voir à part.

Montant le Fleuve.

Navire Maria Greenleaf, Merryman, Liverpool. Adelaide Bell, Flagg, Liverpool. Brique William & Jane, Coob, New York. Harriet Hazeltine, Drinkwater, Boston.

Liste des bateaux à vapeur partant aujourd'hui.

Creole, Nelson; Virginia Pearl, Gause; Arrow, Hoffman; [illegible], Hutchings; R. W. McRea, White; Woodland, Leighton; Wm R. Rives, Falls; Rose Reeves; Alton, de Smith; [illegible]; Belle Sophie, Carlisle.

STEAMERS TRANSATLANTIQUES

Départs d'Europe.

Arabia, Liverpool pour New York	12 sept
Fulton, Havre pour New York	22 sept
City of Washington, Liverpool pr New York	23 sept
Niagara, Liverpool pour New York	26 sept
Atlantic, Liverpool pour New York	30 sept
Borussia, Hambourg pour New York	1 oct

Des Etats-Unis.

Persia, New York pour Liverpool	30 sept
Glasgow, New York pour Glasgow	[illegible]
Hammonia, New York pour Hambourg	1 oct
City of Baltimore, New York pr Liverpool	1 oct
Ariel, New York pour Brême	3 oct
Canada, Boston pour Liverpool	7 oct
Arabia, New York pour Liverpool	14 oct
Fulton, New York pour le Havre	17 oct
City of Washington, New York pr Liverpool	[illegible]
Niagara, Boston pour Liverpool	21 oct
Atlantic, New York pour Liverpool	24 oct

GIQUEL & JAMISON,
18, RUE DE CHARTRES.

Reçoivent par les derniers arrivages d'Europe et du Nord, et se font l'ouverture de leur grand assortiment de marchandises d'automne [illegible] du courant, consistant en partie:
ROBES SOIE à volants,
soies brochées et damassées,
MOIRES ANTIQUES,
GROS DE NAPLES et satins de toutes couleurs,
SOIERIE NOIRES toutes qualités,
MARCELINES et PEKINS,
MERINOS ET CACHEMIRES,
CACHEMIRE D'ECOSSE, à carreaux et rayés,
MOUSSELINES de laine et Chalis, nouveaux dessins,
[illegible]
Mousseline de Chine et popeline,
Châles cachemire et d'été [illegible]
[illegible]
Aussi pour habitations:
[illegible]

AUX DAMES.
CHANGEMENT DE MAGASIN.
Magasin de mercerie bien connu, de feu Mme Taber.

Mme Th. DEFTES, qui a succédé à Mme G. Taber, a l'honneur d'annoncer à sa clientèle et au public en général, qu'elle a transporté son magasin du No 82 rue de Chartres, au No 156, RUE DU CANAL, où elle aura continuellement un assortiment complet de tous les articles pour ce genre d'affaires. 15 mai

G. LAVIE,
21, rue St. Charles.

Une grande partie de son assortiment d'objets de fantaisie venant d'être déballée, annonce à ses clients qu'il vendra au plus bas prix les articles suivants:
Porte monnaie de fantaisie et autres,
Porte cigares do do
Sacs, Cabas, bourses, boites à ouvrage,
Trousses de voyage, nécessaires, boites à odeurs et pour toilette,
Boutons de manchettes en or et imitation,
Couteaux et ciseaux des outils à ongles, etc
Cannes et parapluies,
Bronzes, porcelaines, cristaux, etc.
Parfumerie fine,
Brosses et peignes de toutes sortes,
Miroirs de toilette,
Carabines et pistolets Flobert, capsules,
Cartes à jouer, très fines,
Papier à lettres, plumes, etc 24 nov

VINS en caisses—150 caisses de 12 bouteilles Co Dortier [illegible]
75 caisses de 24½ [illegible]
[illegible—list of wines in cases: Léoville, Haut Brion, Cantenac, Margaux, Pauillac, St Emilion, Cos Destournel, Gruau Larose, Pavillon Margaux, St Julien, Haut Sauterne, Château d'Yquem, St Estèphe, Barsac, Château Margaux, Château Larose, etc.]
Fromages et [illegible]
A vendre par V & E MAIGNAN, 25 juil No 20 St Louis

GENIEVRE de Hollande, marque steamboat—15 pipes J. Melchers Schiedam, en débarquement du navire Mount Vernon venant du Havre et à vendre par PREAU & COUTURIE, 29 juil 31 et 33 Gravier

EN débarquement du John Curtis, de Bordeaux—27 caisses grand vin Château Lafite 1846. A vendre par LOUIS F. MAXENT, Spain [illegible]

REÇU par le navire Edwin [illegible] assortiment de cordes françaises pour violon et guitare. [illegible] A. ELIE & CHASSAIGNAC

SIROPS assortis de la Douane—110 quarts et bouteilles eau de vie cognac, La Rochelle, des marques Baquet Trésaine et Cie, Michel et Cie, W Coran. 50 caisses absinthe Sauvageot, Bruneton & Co, et autres.
A vendre par PAUL JUGE FILS & Co, 11 sep 27, rue St Louis

VINS en barriques et en caisses—150 barriques [illegible] St Julien Médoc
[illegible] Haut Sauterne
[illegible] Margaux
[illegible]
A vendre par PAUL JUGE FILS & Co, 14 sep 27, rue St Louis

MADERE—[illegible] barils Madère, à vendre par PAUL JUGE FILS & Co, 14 sep 27, rue St Louis

AMANDES—[illegible] balles amandes du Languedoc, à vendre par PAUL JUGE FILS & Co, [illegible] 27, rue St Louis

DIVERS—120 caisses olives, anchois, cornichons, variantes, anchois à l'huile, [illegible]
[illegible] eau fleurs d'oranger
[illegible] eau de rose
[illegible]
150 caisses absinthe et kirsch Sauvageot, Bruneton & Co
[illegible] Pernod
[illegible] bitter stomachique de Voges
A vendre par PAUL JUGE FILS & Co, 14 sep 27, rue St Louis

VINS—150 barriques vin rouge bon ordinaire
100 do do do supérieur, diverses marques
50 barils vin d'Oporto Couronne
150 do et 150 demi-barils sherry
[illegible] vin de madère,
[illegible] caisses vieux château Margaux
[illegible] do Château Léoville
[illegible] muscat fin, à vendre par GRATIAA, COMMAGERE & Co
14 sept No 20, rue de la Douane

AVIS AUX CHAPELIERS.

Nous venons de recevoir: des corps à chapeaux, Bords, Bourdaloue, ainsi que toutes les autres fournitures de chapeaux.
Outils pour la chapellerie, que nous vendrons à des prix raisonnables.
LEON PIERRE & Co,
15 avril 21 rue de Chartres

SARDINES—30 caisses de 100½ boites chaque, 2 caisses de 100¼ boites chaque.
Sardines à l'huile de la marque Jh Peneau, Nantes, en débarquement du navire John Curtis, venant de Bordeaux, et à vendre par PREAU & COUTURIE,
Smai 31 et 33 rue Gravier

VIN DE CHAMPAGNE—100 paniers de 12 bouteilles vin de champagne de Loferrier [illegible]
100 paniers de 24½ bouteilles do do
A vendre par LANATA FRERES,
14 sept 9 & 11 rue Jefferson

Départ pour la Californie.

Réduction du prix des secondes chambres et de l'entrepont.

Jour de départ: LUNDI, 5 octobre, à 8 heures précises du matin.

Pour la Californie via la Havane, Aspinwall et Panama.—Le steamer DANIEL WEBSTER, commandant —, partira de son wharf, vis-à-vis la rue St-Joseph, comme il est dit ci-dessus, avec les passagers et les malles des Etats-Unis.

Il se rendra à la Havane avec le steamship GRANADA et à Panama avec le steamship GOLDEN GATE. On peut se procurer des billets pour tout le parcours, au bureau de
ARMSTRONG, HARRIS & CO,
23 sep 48, rue Natchez.

Ligne de steamships de la malle des E.-U.

Jour de départ:—LUNDI, 5 octobre, à 8 heures précises du matin.

POUR NEW YORK, via la HAVANE. Le magnifique steamer DANIEL WEBSTER, commandant —, partira du wharf situé au pied de la rue St Joseph pour New-York, par la voie de la Havane, lundi, 5 octobre, à 8 heures précises du matin, avec la malle et les passagers.

Pour fret ou passage, s'adresser au bureau de la Compagnie, No. 72, rue des Magasins.
23 sep JENNINGS, LAUGHLAND & Co, Agents.

POUR LE TEXAS.
Réduction de Prix.

Passagers de chambre pour Galveston $10, y compris les repas.

Jour de départ, dimanche 27 septembre, à 8 h. A. M.

Compagnie des steamships du Sud.
POUR GALVESTON ET LA BAIE DE MATAGORDA.—Ligne de la malle des Etats-Unis.—L'excellent steamship MEXICO, doublé et chevillé en cuivre, commandant John Y. Lawless, partira comme il est dit ci-dessus.

Pour fret ou passage (ayant de jolis emménagements) s'adresser à bord ou à HARRIS, MORGAN & Co, au pied de la rue Julia, en face du débarcadère des steamships.

Les steamships de cette ligne palleront dorénavant les frais d'allège de Powder-Horn à Lavaca. Les expéditionnaires doivent se pourvoir d'un connaissement de ce steamer; il n'en sera pas signé d'autre. 21 sep

POUR KEY-WEST.

Partant SAMEDI 26 septembre, à 8 heures A. M.

Compagnie des steamships du Sud.
Ligne de la malle des Etats-Unis.

POUR KEY-WEST, via Pensacola, Apalachicola, Cedar Keys, St Marks, Tampa Bay et Manatee.—L'excellent steamship CALHOUN, doublé et chevillé en cuivre, commandant W. Rathburn, partira ainsi qu'il est dit plus haut.

Pour fret ou passage, dans des chambres élégamment meublées, s'adresser à HARRIS, MORGAN & Co. Rue Julie, vis-à-vis du débarcadère des steamships.

Le fret pour Apalachicola, St Marks et Tampa Bay est au frais de l'allège payés par le steamer.

Les expéditeurs devront se munir des connaissements de ce steamer; il n'en sera pas signé d'autres.

Aucun fret ne sera reçu sans ordre. 21 se

Nouvelle voie par terre pour le Texas.
Pour Galveston et Indianola (Powder Horn)

Par cette voie on gagne un jour, ainsi qu'une réduction de prix pour le passage, le fret et l'assurance.

Partant tous les DIMANCHES et JEUDIS. Le Chemin de fer des Opelousas et de la Nouvelle Orléans se rendant à la Baie Berwick, aux nouveaux et magnifiques steamships GALVESTON et OPELOUSAS, de douze cents tonneaux chacun, construits expressément pour ces voyages. La construction de ces bateaux est telle, que les dangers qui existaient pour traverser les passes du Texas, ou les retards qu'on éprouvait ont cessé d'être.

Les passagers quitteront la Nouvelle Orléans, du débarcadère du ferry, vis-à-vis la place Jackson, les dimanches et jeudis, à dix heures. Le premier départ se fera dimanche prochain, 10 mai 1857.

Le steamship OPELOUSAS, capitaine A. Van Horne, partira dimanche, et le steamship GALVESTON, capitaine Davi [illegible], le jeudi.

[illegible]

Le fret sera reçu tous les jours (à l'exception du dimanche) au débarcadère de la Compagnie à la Nouvelle Orléans, au bas de la rue St Louis, et sera transporté aux points de destination sans aucun frais autres que ceux [illegible].

Pour fret ou passage, s'adresser au bureau de la Compagnie [illegible]
A. B. SEGER,
[illegible]

POUR LIVERPOOL—Le navire paquebot régulier REVOLVER, [illegible] Capt. Rotewald, partira incessamment. Pour fret de 500 balles de coton, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co.
Pour passage, ayant de bons emménagements, pour passagers de chambre et d'entrepont, s'adresser au capitaine, [illegible] 14 sep

POUR LIVERPOOL—Le navire [illegible] Capt Whitney, partira sous peu. Pour fret de coton, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co
Pour passage, s'adresser à bord. 5 sept

POUR LIVERPOOL—Le navire américain RAVENSWOOD, [illegible] partira sous peu. Pour fret de coton ou de toutes marchandises, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co.
15 sept

POUR LIVERPOOL—Le navire paquebot régulier LEMUEL DYER, 1re classe, [illegible] capitaine Ward, partira incessamment. Pour reste de fret, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co.
Pour passage (excellents emménagements), s'adresser au capitaine, à bord, St Louis. 5 at

Papiers peints nouveautés.
DELCROIX,
Rue de Chartres, 108.

Les derniers arrivages ont porté au complet le grand assortiment de papiers peints tout par cette maison:
Chambres à coucher,
Salons—Boudoirs
Salles à manger,
Corridors—Cabinets—Billards.
Depuis les tapisseries les plus communes jusqu'aux plus élégantes et aux plus riches, l'acheteur le plus difficile pourra trouver à satisfaire son goût et les exigences de l'ameublement.
Aussi, un grand variété bordures assorties, ciels de lit, devants de cheminée, &c.
Le tout à des prix très modérés. 20 ma

SANGSUES—SANGSUES

Mme veuve PROVOST, a un grand dépôt central, rue Bourbon, 172, entre Toulouse et St Pierre, et constamment en main un grand assortiment de sangsues hongroises et suédoises. A vendre en gros et en détail aux prix les plus réduits.
Les ordres pour la campagne seront promptement exécutés. 21 nov

60, rue ROYALE.
Le Dr DUPERRON

dentiste, est visible tous les jours, depuis huit heures du matin jusqu'à quatre heures du soir, pour consultations et opérations de tous genres. Prix raisonnables mais comptant. 25 fev

LE Dr T. ANFOUX,
Chirurgien Dentiste,

Est toujours au No 8 rue Baronne, près la rue du Canal. Son intention est d'y rester et il continuera, comme par le passé, à y exercer sa profession. Il mettra tous ses soins à satisfaire les patients. Ses prix sont modérés.
Cabinet et résidence au No 8 rue Baronne, entre la rue du Canal et le dépôt des chars de Laiay [illegible]
25 nov—1an

Dr Charles E. Kells,
DENTISTE,
151, rue du Canal,—Nlle Orléans.
8 janv—1an

Genièvre de Hollande

20 pipes de la marque J. Melcher [illegible] en débarquement du navire Lemuel Dyer, venant du Havre, à vendre par PREAU & COUTURIE,
20 fev 31 et 33 rue Gravier

Avis aux Dames.

280, *Rue Royale entre Dumaine et St Philippe*
CORSETS A L'IMPERATRICE,
[illegible] médaille d'or à l'Exposition universelle de 1855. Mme FLANDRAIN, de Paris, corsetière des artistes des théâtres de la Nouvelle-Orléans et des dames élégantes et de bon goût, a le plaisir de prévenir les dames de cette ville qu'elle vient d'ouvrir ses magasins [illegible] CORSETS, véritables conservateurs de la taille, dont la réputation est si grande à Paris.
Madame FLANDRAIN fait sur commande, corsets de soie pour mariage et en coutil français, corsets pour dames enceintes et pour nourrices, ceintures pour relever le [illegible], brassières, épaulettes de [illegible], enfin tout ce qui concerne l'orthopédie pour dames, sur commande de messieurs les médecins.
Tous les objets portent le cachet de la maison afin d'éviter la contrefaçon. 16 fev 1an

G. W. Dunbar & Co
MARCHANDS EN GROS DE BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS
No. 5, rue des Magasins.
NOUVELLE-ORLEANS.
G. W. DUNBAR,
O. VOORHIES. 3 ju

Pommade pour faire pousser les cheveux,
Mme JOURDAN,
Rue St. Pierre, entre Royale et Bourbon.

OBLIGEE de quitter la Nouvelle Orléans pour cause de santé, désire trouver un acquéreur pour le secret de sa pommade. Le succès que ce renouveau de la chevelure a obtenu donne la certitude que l'acquéreur pourra trouver dans son exploitation la source d'une bonne affaire. 8 mai

EAUX-de-vie [illegible] Cognac, Fins & Co, 1840,
[illegible] 1822,
[illegible] 1819,
[illegible] 1806,
[illegible] 1795,
[illegible] 1852,
[illegible] 1842,
[illegible] Champagne [illegible] et à vendre par SOSTHENE THOMAS & Co, 9 rue Gravier

ABSINTHE [illegible] caisses absynthe C [illegible]
[illegible] kirsch
[illegible] Pernod
[illegible]
[illegible] Berger, à vendre par SOSTHENE THOMAS & Co,
2 sept 9 rue Gravier

GENTIANE—[illegible] caisses gentiane [illegible] à vendre à bas prix par SOSTHENE THOMAS & Co,
2 sept 9 rue Gravier

VINS de la Bourgogne—150 caisses en grandes et demi-bouteilles, telles que Romanée, Clos-Vougeot, Chambertin, Richebourg, Volnay et Chablis, de la marque de Chas Marey & Cie, Leger Belair à Nantes, à vendre par SOSTHENE THOMAS & Co
2 sept 9 Gravier

VINS et eaux-de-vie—[illegible] pipes Malaga doux Jo [illegible] de Hernandez,
15¼ pipes Malaga sec Vda De Quiro et Hijo
15¼ do vin d'Oporto, J M J
15¼ do Madère, Koster & Co
15¼ do Xeres, [illegible]
175 caisses eau de vie Vineyard
25 do Schapp, Valdner.
Reçu tout récemment et à vendre à très bas prix par H. MEUGENS,
18av—2m 31, rue de la Commune

Dissolution de Société.

La Société existant sous la raison GODCHAUX FRERES est dissoute à partir du 15 courant, par consentement mutuel.
Les deux associés se serviront du nom pour la liquidation seulement.
LEON GODCHAUX continuera le même genre d'affaires, Nos 107 et 109, rue Vieille Levée.
25 aout

CIGARES de la Havane—Nouvel arrivage par le brick Mary Elizabeth
67,000 cigares des marques Washington, Media Regalia, Conchas et Milar [illegible]
[illegible] gros et Media Regalia.
A vendre par LABORDE & XIQUES,
2sept No 39, Nouvelle Levée.

REÇU par le navire Lemuel Dyer, du navire Sirop d'iodure de fer et manganèse,
Dragées de santonine Pelletier,
do do de Colas,
Ant. Glaireux de Paul Gage,
Tissu electro magnetique,
Poudre de Roger,
Pastilles de Vichy,
Capsules de Raquin,
Chocolat purgatif,
Biberons Darbot,
Papier à cautères.
A vendre par EDOUARD GUILLOT,
148, rue Royale, entre St Louis et Toulouse

Marchandises de plantation.

BRODEQUINS Russett tannées pour hommes, bottes épaisses et durables pour ceux qui creusent les fossés, etc. Ces bottes et ces brodequins sont fabriquées expressément pour les plantations.
G. W. DUNBAR & Co, 5 rue des Magasins
12 mars—y et e

CHANELLE à l'entrepot—8 balles, à vendre par BERNARD TURPIN,

CHARTE DE LA BANQUE D'AMERIQUE.

ETATS UNIS D'AMERIQUE, ETAT DE LA LOUISIANE—Ville de la Nouvelle Orléans—Qu'il soit connu que, et par devant moi, EDWARD BARNETT, notaire public pour la dite ville et la paroisse de la Nouvelle-Orléans (Etat de la Louisiane), dûment commissionné et assermenté, se sont présentées et ont comparu personnellement les personnes ci-après nommées et soussignées, lesquelles ont déclaré, chacune, que, par les présentes, elles et tous ceux qu'elles représentent, forment une corporation, sous l'autorité d'un acte de la Législature de cet Etat, intitulé «Un acte pour établir un système général de Banques libres, dans l'Etat de la Louisiane», approuvé le quinzième jour de mars mil huit cent cinquante-cinq. Dans ce but lesdits comparants font et acceptent les suivants

ARTICLES D'ASSOCIATION.

ARTICLE PREMIER.

Section I.—Le nom de corporation de cette association sera LA BANQUE D'AMERIQUE.

Sect. II—L'objet de cette association est de faire les affaires de banque, escompte d'effets, billets, ou toutes créances; de recevoir des dépôts; d'acheter et de vendre l'or et l'argent, les lettres de change; de prêter de l'argent sur propriétés immobilières et mobilières, et d'exercer tous les pouvoirs incidentels autorisés et actuellement par la loi, ou qu'elle pourrait autoriser subséquemment.

Section III—Le lieu d'affaires et le domicile légal de ladite corporation sera situé dans la ville de la Nouvelle Orléans, avec pouvoir d'établir une succursale à Alger, sur la rive opposée du fleuve Mississipi.

ARTICLE SECOND.

Sect. I—Le capital d'actions de ladite corporation sera d'un million de piastres, divisé en dix mille actions de cent piastres chacune, payables par quartiers, comme suit:
Cinq piastres par action en signant cette charte;
Quinze piastres par action le premier octobre prochain;
Quinze piastres par action le premier novembre prochain;
Quinze piastres par action au premier décembre prochain; et
Dix piastres par action mensuellement, jusqu'à parfait payement.

Sect. II—La banque commencera ses opérations dès qu'il aura été souscrit cinq cent mille piastres, et qu'il aura été satisfait aux requisitions de la loi. Son existence se terminera en l'année dix huit cent soixante dix sept.

Sect. III—Le Conseil de Direction aura le pouvoir de recevoir d'autres souscriptions, jusqu'à ce que le montant souscrit ait atteint la susdite somme de un million de piastres.

ARTICLE TROISIEME.

Sect. I—Cette corporation aura un sceau représentant une moitié de globe, portant la miniature du continent américain, avec le nom de la corporation sur le bord.

Sect. II—Le capital d'actions de la Compagnie peut être subséquemment augmenté jusqu'à une somme n'excédant pas deux millions de piastres. Pourvu qu'une majorité—comme montant—d'actionnaires vote pour pareille augmentation.

Sect. III—Après que toute augmentation de capital aura été dûment autorisée, il en sera donné avis, pendant soixante jours, dans deux journaux publiés à la Nouvelle-Orléans; pendant ce laps de temps, les actionnaires auront le privilège de prendre des actions additionnelles en proportion du montant de leurs actions. Les actions non prises à l'expiration de ce temps, pourront être vendues par le Conseil de la direction, mais pas au-dessous du pair, au bénéfice de la Corporation.

ARTICLE QUATRIEME.

Section I—Tous les pouvoirs de la Corporation seront remis à un Conseil de Direction, consistant en treize personnes, dont chacune aura en son nom et à elle ou au nom de la maison dont elle est membre, au moins vingt actions du capital d'actions de ladite Compagnie.

Sect. II—Le premier Conseil de Direction sera composé des personnes suivantes, toutes citoyens de cet Etat, à savoir:

William G. Hewes,	Lafayette Folger,
L. L. Bernard,	Charles J. Leeds,
William Whann,	A. B. Charpentier,
John Hughes,	Manuel Payro,
C. B. Payne,	Leon Queyrouze,
Edmond Gauchcheau,	Joaquim Viosca,
W. B. Schmidt,	

Qui auront plein pouvoir de choisir une maison de banque, de nommer des officiers, et de faire entrer la banque en opérations; elles resteront en place jusqu'au 31 décembre mil huit cent cinquante huit.

Sect. III—Lors de sa première réunion, le Conseil de Direction élira un de ses membres Président de la Corporation. Le devoir de cet officier sera de présider toutes les séances du Conseil. Il aura charge des Bons du Caissier, et de tous les autres officiers de la Corporation; aussi des billets en blanc, destinés à être signés, jusqu'à ce qu'il soit autorisé par les Directeurs à les mettre et à les signer conjointement avec le caissier. En cas d'absence ou d'incapacité, les Directeurs pourront élire, parmi eux, un président provisoire qui, pour le temps déterminé, aura et exercera tous les pouvoirs du Président.

Sect. IV—Le Conseil de Direction peut, à quelque époque que ce soit, faire les règlements qu'il jugera convenables, et peut aussi, à son plaisir, les rappeler.

Sect. V—Le nombre de Directeurs, nécessaire pour l'escompte de billets, de traites, et l'achat des lettres de change, peut être déterminé par des règlements de la corporation, mais, pour la transaction de toutes les autres affaires quelconques par le Conseil, cinq des dits Directeurs seront nécessaires, afin de former un quorum, et la décision de la majorité du dit quorum sera la validité d'un acte de corporation.

Sect. VI—Le Conseil de Direction nommera un caissier, des commis, officiers et agents, et pourra les déplacer à volonté, fixera les émoluments de tous ces officiers de la corporation. Le dit Conseil pourra aussi, de temps à autre, pour la transaction des affaires ordinaires de la Compagnie, déléguer à des comités, pris dans son propre sein, ou à ses officiers ou agents, tels pouvoirs qu'il jugera convenables.

Sect. VII—Le Conseil de Direction peut acheter des fonds de la corporation, toutes créances, réconciliés par la loi, et tenir, transférer, comme garantie à tout leur des comptes publics, ou autre [illegible] de la loi, et de tous tels autres [illegible] d'actions autorisées en garantie des [illegible] cette corporation [illegible].

Sect. VIII—Le Conseil de Direction aura le pouvoir de remplir toute vacance survenue dans son sein. La dite vacance peut être déclarée, par suite de mort, démission, insolvabilité dans le nombre d'actions, insolvabilité, ou absence pendant trois mois consécutifs, sans congé.

Sect. IX—Le Conseil de Direction, après avoir payé toutes les dépenses de la corporation, déclarera et paiera deux fois par an, tous dividendes qu'il jugera convenables, résultant du surplus des profits. Avis des dits dividendes sera donné dans deux journaux de la ville de la Nouvelle-Orléans.

ARTICLE CINQUIEME.

Sect. I—Les minutes de toutes les séances du Conseil de Direction seront tenues par le caissier, et certifiées par le Président.

ARTICLE SIXIEME.

Sect. I—Le Président et le caissier signeront tous les contrats, billets, certificats d'actions et chèques en blanc; une dette pour la corporation.

ARTICLE SEPTIEME.

Sect. I—Les livres d'enregistrement et transfert du capital d'actions seront, pour leur tenue, soumis à telles restrictions que pourront les régler [illegible].

Sect. II—Chaque transfert de toute action ou actions du capital d'actions, sera fait sur les livres de la corporation, et signé par l'actionnaire ou son fondé de pouvoirs.

Sect. III—Le Conseil de Direction peut fermer les livres de transfert, aussi longtemps qu'il le juge convenable, mais jamais pour plus de dix jours, chaque fois.

Sect. IV—Aucune action ou actions du capital d'actions ne sera transférable, à moins que le paiement intégral n'en ait été effectué, on exigera un intérêt de huit pour cent par an, sur tous les quartiers non payés, et, après dix jours de notice, par avis public, le Conseil de Direction aura le droit de faire vendre toute action ou actions, dont quelque quartier serait dû et non payé.

Sect. V—Aucun certificat d'action ne sera émis, à moins que l'action ne soit payée intégralement.

ARTICLE HUITIEME.

Sect. I—Le troisième mercredi de décembre (1858) mil huit cent cinquante huit, et annuellement ensuite, une élection des Directeurs, par les actionnaires, aura lieu à la maison de Banque de la dite corporation. La pluralité des voix, alors donnée, constituera l'élection, dont avis préalable sera donné, au moins pendant trente jours dans deux journaux publiés en la ville de la Nouvelle Orléans.

Sect. II—Chaque actionnaire aura droit directement, ou par procuration à un vote, par chaque action du capital d'actions qu'il aura en son nom propre, ou comme agent ou représentant légal pour d'autres personnes, au moins trois mois avant l'élection.

Sect. III—Deux associés ne seront pas éligibles à la même époque, comme Directeurs de cette association. La même exclusion frappe les Directeurs de toute autre banque.

Sect. IV—Chaque élection se fera sous la surveillance de trois commissaires, qui devront être nommés du sein des actionnaires, par le Conseil de Direction, une semaine avant l'élection.

Sect. V—Le fait, pour quelque raison que ce soit, de n'avoir pas élu les Directeurs au jour où l'élection aurait dû avoir lieu, n'entraînera pas une dissolution de la corporation, mais, les Directeurs alors en place, continueront leurs fonctions, jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus, et pareille élection pourra se faire, après trente jours d'avis, à toute époque, dans le délai de soixante jours, après le jour fixé par la première section du cet article.

ARTICLE NEUVIEME.

Sect. I—Une majorité de tous les directeurs peut, provisoirement, accepter tout pouvoir ou privilège additionnel que l'on pourrait conférer à la corporation, soit par un amendement à l'acte, sous l'empire duquel elle s'est formée, ou par tout autre acte ou législation; elle peut amender ces articles d'association; mais l'adoption et l'acceptation définitives desdits pouvoirs ou privilèges additionnels, ou des dits amendements à ces articles, n'auront lieu que par le vote des actionnaires, selon le mode prescrit par la loi.

ARTICLE DIXIEME.

Sect. I—La liquidation des affaires de la corporation sera faite par trois commissaires, élus par les actionnaires, à une réunion tenue dans ce but, après trois mois d'avis préalable dans deux journaux publiés en la ville de la Nouvelle Orléans. Chacun desdits commissaires sera un citoyen de cet Etat, libre de dettes envers la corporation, et, lors de la dite assemblée, les actionnaires pourront déléguer aux dits commissaires tous les pouvoirs nécessaires à la liquidation des affaires de la corporation, fixer la durée des fonctions, limiter la période de temps dans laquelle la liquidation des affaires de la corporation devra s'opérer, leurs émoluments, définir leurs devoirs, et la manière dont ils pourront être déplacés, ou leurs fonctions prolongées.

ARTICLE ONZIEME.

Sect. 1—Le nom et le domicile des parties à cet acte, ainsi que le nombre de leurs actions respectives, sont comme suit:

(Suivent, dans l'original, les noms des actionnaires.)

Pour la fidèle exécution de tous et chacun de ces articles, stipulations et conventions susdites, dans le but sus-nommé, et aucun autre, toutes les susdites personnes, parties à ce contrat, s'engagent, elles, leurs héritiers et ayant-cause.

Ainsi fait et passé en la susdite ville de la Nouvelle Orléans, ce vingt-cinquième jour d'août de l'année de Notre-Seigneur mil huit cent cinquante-sept, en présence de Octave J. Heno et Edward S. Audier, témoins ayant l'âge légal, et domiciliés en cette ville, lesquels ont signé leurs noms sur cet acte, ainsi que les dites parties et moi, notaire.

Original signé: J. W. Stanton & Cie, Wm G. Hewes, Wm Whann et autres.
OCTAVE J. HENO.
EDWARD S. AUDIER.
EDWARD BARNETT, Notaire public.

Je certifie que ce qui précède est une copie exacte de l'original, placé sur mon registre courant. En foi de quoi je délivre les présentes sous ma signature et mon sceau officiel, en la ville de la Nouvelle Orléans, ce vingt-cinquième jour d'août mil huit cent cinquante-sept.

[L. S.] EDWARD BARNETT, Notaire public.

Le soussigné, Annotateur des Hypothèques, dans et pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans, certifie que la présente charte a été enregistrée aujourd'hui à mon bureau, sur le livre de société No 4, folio 52.

Nouvelle Orléans, 25 août 1857.
JOHN HOLMES, Annotateur.
5sep—3,10,17,24

MARCHANDISES en débarquement des navires Realm, Genoa, Maid of Orleans et Ocean Pearl, venant de New York; des barques Fanny Ealer, Isaac Newton et Susan Hinks, venant de Boston, et C W Poultney, venant de Philadelphie.
THES—25 caisses Oolong, 5½ boites Y Hyson, 25 1½ boites Oolong.
INDIGO—1 caisse de Manille.
PAPIER DE PAILLE—5,0 rames petit, 100 double, 50 do couronne, pour thés.
CLOUS DE GIROFLE ET PIMENT—15 balles clous de girofle, 50 sacs piment,
POIVRE NOIR—100 sacs de Sumatra;
ALUMETTES—5 caisses allumettes d'Allemagne;
CAFE DE JAVA—40 sacs "Old Government";
SAVON—200 caisses Winchester No 1, 150 do East Cambridge, 50 do Winchester's Eagle;
HOMARD—25 caisses en boites en ferblanc d'une livre, 20 do do 60 do de deux livres;
MAQUEREAUX—75 barils gros maquereaux No 3;
MORUE, HARENGS ET MERLUCHE—15½ et 40½ tambours morue, 100 caisses morue, 100 do harengs, 150 do merluche;
SUCRE—25½ caisses pains de sucre, Lovering, 25 barils sucre gros pulvérisé, 50 do sucre fin pulvérisé, 200 do sucre en morceaux;
CANDI—25 caisses candi rouge et blanc, 10 do de jaune, 10 do do blanc.
A vendre par JOSEPH H. MARKS & Co,
Nos 76 et 78 rue des Magasins
12 sept Et Nos 21 et 23 rue Nouvelle Levée

MAILLOT & SON,
No. [illegible], rue des Magasins,
Importateurs de Vins, Eau de vie, &c., et fabricants de liqueurs du pays.
14 dec

X. LAMBERT,
IMPORTATEUR ET MARCHAND d'eaux-de-vie françaises,
De Vins, de Liqueurs étrangères et du pays, &c No 66, rue des Magasins,
Nouvelle-Orléans.

JUS DE GRAINES—[illegible] caisses de la marque, Fort, à vendre par SOSTHENE THOMAS,

HUILE IODEE DE J. PERSONNE

APPROUVEE PAR L'ACADEMIE IMPERIALE DE MEDECINE DE PARIS.

D'après le rapport académique, cette HUILE est un médicament d'une grande valeur qui présente beaucoup d'avantage sur l'Huile de Foie de Morue. Elle est employée avec succès dans toutes les MALADIES SCROFULEUSES, goîtres, tumeurs, engorgements, etc. AFFECTIONS PULMONAIRES au début, contre les DARTRES RONGEANTES et autres MALADIES DE LA PEAU, etc.

L'HUILE IODEE de PERSONNE n'est livrée qu'en flacon portant l'étiquette et la signature de l'inventeur et de M. LABELONYE, dépositaire général à Paris rue Bourbon-Villeneuve No 19.

DRAGEES GELIS & CONTE

APPROUVEES PAR L'ACADEMIE DE MEDECINE DE PARIS.

Ces dragées ont été approuvées par l'académie à la suite d'expériences faites par une commission composée de MM. les professeurs BOUILLAUD, FOUQUIER et BALLY, qui ont constaté leur efficacité et leur supériorité sur les autres ferrugineux. Elles sont généralement employées contre les PALES COULEURS, les PERTES BLANCHES; POUR FACILITER la MENSTRUATION, surtout chez les jeunes filles. Contre les FAIBLESSES de TEMPERAMENT chez les deux sexes.

Chaque boîte est revêtue d'une étiquette et d'une enveloppe à deux teintes, et scellée par une bande rose portant la signature de M. LABELONYE, dépositaire général à Paris.

SIROP DE LABELONYE

PHARMACIEN DE PREMIERE CLASSE A PARIS.

Ce sirop est employé avec le plus grand succès, depuis plus de 20 ans par les plus célèbres médecins français parmi lesquels nous citerons MM. les professeurs à la faculté de Paris ANDRAL, BOUILLAUD, FOUQUIER, MARJOLIN, ROSTAN, etc., contre les MALADIES DU CŒUR, (anévrismes, palpitations,) HYDROPISIES générales ou partielles; ASTHMES, Rhumes, Bronchites nerveuses, Coqueluche, etc.

Chaque bouteille de Sirop de Labelonye est revêtue d'étiquettes triples, et scellée par une capsule et une bande bleue signée par lui; de plus, accompagnée d'une instruction en français, portant sur la signature le timbre du gouvernement.

DEPOTS: A NEW YORK chez M. G. BLONDIN négociant: MM. FOUGERA, ph.; MATHEY et SANDFORT, AU [illegible]; M. LEROY, ph., Broadway.—A la NOUVELLE-ORLEANS chez M. Ed. GUILLOT, droguiste, MM. DELOCHE et D. PEREZ, ph.—A Vera Cruz, chez D. HOVIRA, celle de la Merced 154. D. JUAN CARREDANO.—A Mexico chez MM. MAILLEFERT, frères.—A la Havane chez MM. LERIVEREND, BARRAT et HERMANN. AVIS AUX PHARMACIENS ET DROGUISTES AMERICAINS. Les demandes peuvent être adressées également à M. H. GAILLARDET, Commissionnaire en droguerie, et fermier des annonces de l'ABEILLE, 21 rue de Trévise, à Paris.

PAPIER FAYARD et BLAYN

Pour Douleurs, Rhumatismes, Rhumes, et Irritations de Poitrine; pour Lumbagos, Plaies, Brûlures; pour les Cors, Œils de Perdrix; pour Foulures, Entorses, Torticolis, Goutte, Tumeurs lymphatiques Contusions, Hémorroïdes, Maux d'yeux, Dartres, etc. etc. Prix: 2 francs le rouleau et 1 franc le demi-rouleau.—A PARIS chez FAYARD pharmacien, rue du Marché Saint-Honoré No 7. Fabrique et vente en gros, rue Neuve St Méri. No — Nota. C'est à tort que l'on confond le Papier Fayard et Blayn avec les papiers chimiques du commerce qui en diffèrent par la composition et les propriétés. Tous les rouleaux portent les signatures Fayard et Blayn. Dépôt à la NOUVELLE ORLEANS, chez M. EDOUARD GUILLOT, droguiste, et dans les principales pharmacies de l'Amérique.

INJECTION BROU

HYGIENIQUE, INFAILLIBLE et PRESERVATRICE. Guérison prompte et sûre des MALADIES RECENTES et CHRONIQUES, et ayant réussi au Copahu et au Cubèbe. Traitement facile à suivre en secret et en voyage, et agissant d'autant mieux qu'il est plus promptement employé. Se trouve dans toutes les principales pharmacies de l'univers. [illegible] chez l'inventeur BROU, rue Lafay. A Pa Dépôt à New-York chez MM. Fougera, pharmacien, et Leroy. A la Nouvelle-Orléans chez E. Guillot. A Mexico chez [illegible]

ANNONCES PARISIENNES.—Notre unique agent à Paris est M. Henri Gaillardet, No 21 rue de Trévise, qui a affermé nos colonnes d'annonces parisiennes, et est SEUL, par conséquent, à la disposition. Les négociants parisiens qui voudront s'assurer l'insertion de leurs annonces dans le journal devront en traiter avec M. H. Gaillardet.

SIROP du Dr DUSOURD

Combinaison de SUCRE et de protoxide de FER APPROUVEE PAR L'ACADEMIE DE MEDECINE DE PARIS.

«Ce sirop est d'un usage très-avantageux dans la pratique médicale.» Extrait du rapport à l'Académie signé de MM. Henry et Guéneau de Mussy.—Il GUERIT: chloroses, pâles couleurs, flueurs blanches, suppressions, rachitis, scrofules, fortifie les enfants, les vieillards, les femmes faibles et nerveuses, les chlorotiques enceintes et prévient chez elles les blessures; il n'irrite jamais la poitrine ni les nerfs; d'un goût agréable il donne de l'appétit sans fatiguer l'estomac; il jouit au plus haut degré de tous les avantages des autres préparations de fer sans en avoir les inconvénients, il ne fermente ni par les voyages ni par les variations de température.

N. B. Toutes les bouteilles portent sur l'étiquette et sur le bouchon la signature DUSOURD.—Dépôt à la Nouvelle-Orléans, chez M. Edouard Guillot, droguiste, rue Royale, 148; à New-York, chez MM. Fougera frères.

PHARMACIE SEGUIN 378, RUE ST-HONORE, A PARIS (En face l'Assomption.)

VIN DE SEGUIN

APPROUVE PAR L'ACADEMIE IMPERIALE DE MEDECINE.

CE FEBRIFUGE dont la REPUTATION est EUROPEENNE est toujours employé avec un succès sans égal pour la guérison des FIEVRES de toute nature. Les premiers médecins de Paris le considèrent comme le TONIQUE par EXCELLENCE, aussi l'ordonnent-ils journellement aux VIEILLARDS et aux CONVALESCENTS contre les AFFECTIONS de POITRINE et d'ESTOMAC, les DIARRHEES chroniques, etc. Il est un PRESERVATIF certain contre le CHOLERA et la FIEVRE JAUNE.—Pour éviter la contrefaçon exigez le Prospectus et les cachets Seguin apposés sur la bouteille.—DEPOSITAIRES: à NEW YORK MM. FOUGERA, LEROY, J. MILHAU et DELLUC et Cie, pharmaciens. A la NOUVELLE-ORLEANS M. Ed. GUILLOT, 148, rue Royale.

VERITABLE LE ROY

PARIS.—Rue de Seine, 51.—PARIS.

Le PURGATIF LE ROY, le seul reconnu le plus efficace pour la guérison de toutes les maladies, causées par l'altération des humeurs, est toujours accompagné d'une Instruction de 12 pages, à l'aide de laquelle les malades peuvent toujours recouvrer la santé, aussi ne saurions-nous trop recommander de bien l'étudier avant de commencer le traitement. Mais, comme il existe un grand nombre de falsifications très dangereuses, on ne doit exiger que du VERITABLE et l'on ne saurait prendre trop d'attention à l'avis qui suit:

[illegible]

AVIS. PILULES et BOLS [illegible]

[illegible]

VIN ANTI-GOUTTEUX ET ANTI-RHUMATISMAL DE A. D'ANDURAN

Médecin-Pharmacien, à la Rochelle, France.

[illegible]

217 rue St-HONORE. EAU DE COLOGNE Seule véritable DE JEAN MARIE FARINA

L'Eau de Cologne [illegible] JEAN-MARIE FARINA [illegible]
NOTA—Pour se garantir des contrefaçons [illegible] M. H. Gaillardet, commissionnaire, au bureau du Courrier à la Nouvelle Orléans à M. E. Guillot.

MAISON PLANCHAIS

Parfumeur breveté, [illegible] 2, rue Caumartin, à Paris.

EAU DE FLEURS DE LYS POUR LE TEINT

Cette Eau [illegible]
Prix du flacon: 3 fr. 50 c.

EAU SOUVERAINE RENAISSANCE DE LA CHEVELURE

Cette Eau arrête instantanément la chute des cheveux, [illegible]
Prix du flacon: 3 fr. 50 c.

Un seul flacon suffit pour se convaincre de l'efficacité.

DEPOTS—A New York chez M. FOUGERA, pharmacien, 30 North William street; E. ROUX, 10, Pine street, et chez M. LEROY, pharmacien, 771 Broadway. A la Nouvelle-Orléans M. Ed. GUILLOT, 148 rue Royale. A Mexico chez MM. MAILLEFERT & Ce, droguistes. A Havane chez M. HERMANN, pharmacien.

OPPRESSIONS, Rhumes, Catarrhes, MAUX DE GORGE, ASTHMES NEVRALGIES, GRIPPE, Irritations de Poitrine, etc

INFAILLIBLEMENT SOULAGEES ET GUERIS PAR LES CIGARETTES ESPIC; FUMIGATEUR PECTORAL.

La fumée qu'on aspire, pénètre par le larynx et les bronches jusque dans les replis les plus intimes de la poitrine, y porte immédiatement le calme, facilite l'expectoration, et favorise les fonctions importantes des organes de la respiration. Paris, Expéd. chez M. Espic, 14 rue d'Amsterdam. DEPOT à la Nouvelle Orléans, chez Ed. GUILLOT, droguiste.

EAU D'ALBION POUR LA TOILETTE

MEDAILLE DE LONDRES. MEDAILLE DE PARIS.

Extrait du suc des fleurs et des plantes aromatiques, tonique et rafraichissement, ce produit de la chimie, ce parfum de boudoir par excellence est bien préférable aux vinaigres dont l'action siccative, ride et durcit la peau.

GELLE frères, rue des Vieux-Augustins, 35, à Paris, près la place des Victoires. 1 fr. 50 et 3 fr. le flacon—Dépôt chez tous les principaux coiffeurs et parfumeurs, en France et à l'étranger. (Une notice détaillée accompagne chaque flacon.)

On peut adresser les demandes en gros à New-York chez M. H. GAILLARDET, commissionnaire, 73, Franklin street; à la Nouvelle-Orléans à M. Ed. GUILLOT, négociant

GOUTTE & RHUMATISMES

GUERISON assurée par la LIQUEUR et les PILULES du Docteur LAVILLE de PARIS

Cette médication reconnue infaillible par les premiers médecins, se distingue entre toutes par son efficacité incontestable et incontestée. Non seulement les accès disparaissent comme par enchantement, mais la constitution elle-même se trouve si heureusement purifiée, qu'après un certain temps le retour des crises n'a plus à craindre. Les articulations assouplissent de plus en plus, le jeu du cœur et des autres organes devient de plus en plus régulier, et ce résultat s'obtient sans médicament perturbateur. Pour plus de détails, voir la petite brochure qui se délivre gratuitement chez MM. les dépositaires.—A Paris, pharmacie Béral 14, rue de la Paix.—Dépôts à New York, chez Fougera Frères, pharmaciens, 35, North William street, chez M. Leroy, pharmacien, 771, Broadway, et chez MM. Delluc & Co., pharmaciens.—A la Nouvelle-Orléans, chez M. Ed. Guillot, 148 rue Royale.—A Mexico chez E. Maillefert & Cie, droguistes

LE FER QUEVENNE

(1) breveté suivant le rapport de l'Académie de médecine, est de tous les ferrugineux celui qui introduit le plus de fer dans le suc gastrique pour un poids donné. On lit dans la préface, et p. 142, de l'Annuaire de M. le Dr BOUCHARDAT: [illegible]

FER QUEVENNE
APPROUVE PAR L'ACADEMIE DE MEDECINE.
AUTORISE PAR CIRCULAIRE SPECIALE DU MINISTRE.

Le fer Quevenne guérit toutes les maladies qui nécessitent l'emploi du fer. Comme garantie de pureté, exiger le cachet Quevenne et la marque de fabrique ci-dessus. Dépôt chez Em. Genevoix pharmacien, rue des Beaux-Arts, 14, à Paris.

(1) C'est ainsi que nous désignons notre produit connu jusqu'à ce jour sous le nom de Fer réduit de Miquelard et Quevenne: le nom de M. Miquelard reste toujours notre propriété exclusive.

Dépôt à New York, chez MM Fougera frères, et Leroy, pharmaciens—A la Nouvelle-Orléans, chez M. Ed. Guillot, droguiste—A Mexico chez MM Maillefert frères

ECONOMIE DE 25 A 30 Pr. CENT POUR LE COMBUSTIBLE.

APPAREIL TAINTURIER, breveté pour chauffer l'eau des chaudières pour l'échappement des machines.

Régulateur à air comprimé, BREVETE POUR TOUTE ESPECE DE MOTEURS SYSTEME BRANCHE.

Administration à Paris, rue de la Michodière, 12.

EAU DENTIFRICE DU DOCTEUR PIERRE DE LA FACULTE DE MEDECINE DE PARIS.

Les médecins la recommandent chaque jour d'avantage comme le meilleur dentifrice. Elle raffermit les gencives, guérit les apthes, blanchit les dents sans en altérer l'émail, puisqu'elle ne contient aucun acide, prévient la carie, calme la névralgie dentaire et laisse à la bouche dans un état parfait de santé et de fraîcheur.—3 fr. le flacon et 5 fr. le double flacon. Se méfier des contrefaçons. Nota: Tout flacon qui ne portera pas la signature du Docteur Pierre sera contrefait. Seul dépôt à Paris, Boulevard Montmartre, 16. Dépôt central et direct à la Nouvelle-Orléans, chez Ed. GUILLOT, 148, rue Royale.

Grande Fabrique et Magasin de MEUBLES BOULLE ET BOIS DE ROSE

RUE NEUVE ST PAUL, 13, PRES LA BASTILLE, PARIS. CORNU JNE. EBENISTE MARQUETEUR.

FABRIQUE de MEUBLES DE FANTAISIE de BOULLE en BOIS de ROSE, EBENE etc. Meubles de salon, jardinières, bureaux, étagères, nécessaires de voyage, pupitres, corbeilles de mariage, articles de fantaisie. Fournisseur de plusieurs princes Russes.

Rue TARANNE 14, A PARIS. EAU DE MELISSE DES CARMES DE BOYER

prévient et guérit: MAL DE MER, apoplexie, vapeurs, vertiges, faiblesses, syncopes, évanouissements, léthargie, palpitations, coliques, maux d'estomac, indigestions, piqures des MOUSTIQUES, MARINGOUINS et autres insectes. Elle fortifie les femmes en travail, préserve du mauvais air et de la peste; Guérit promptement les plaies, guérit gangrènes, humeurs froides, etc. (Voir le prospectus.)

Cette Eau, dont les vertus sont connues depuis plus de deux siècles, est la seule autorisée par le gouvernement et la Faculté de médecine, sous les yeux de laquelle elle a été fabriquée.

Divers jugements et arrêts obtenus contre les contrefacteurs consacrent à M. BOYER la propriété exclusive de cette Eau, et recommandent, avec la Faculté de médecine, sa supériorité.

A Paris, 14, rue Taranne.—Dépôt central à la Nouvelle-Orléans chez M. Guillot, 148 rue Royale.

SCULPTURE-MARBRERIE

Henri VOLLIERMET, à Paris, 10, place St Pierre-Popincourt, près le b. des Filles du Calvaire. Fab. et magasin de cheminées en tous genres. Marbrerie spéciale de bâtiment, carrelages, devantures. Dépôt de mortiers pour [illegible], etc.

Fabrique de BOTTINES

[illegible] MESTIER, Inventeur, 22, rue du Perche, à Paris. Exposition.

ASSOCIATION DES FACTEURS DE PIANOS

BETIR & Cie., FAUBOURG SAINT-MARTIN, 133 à Paris.

Solidité, sonorité et élégance, prix modérés.—MENTION HONORABLE à l'exposition universelle. Commission, exportation.

GAZ. GAZ.

J. B. Menié,
106, rue de Chartres,
ATELIER, RUE TOULOUSE, No 36.

Vient de créer un établissement destiné tout particulièrement aux installations de gaz, et comprenant tout la vente des objets spéciaux et de leurs accessoires tels que lustres, chandeliers, etc., que la pose à domicile, sur autorisation de la compagnie du gaz. 30 aout—6m

FABRIQUE D'EBENISTERIE DE LUXE EN TOUS GENRES. CORNU & Cie., 79, rue Amelot, Paris (France.) Exportation.

Un arrêt rendu par la Cour impériale de Dijon, le 17 août 1854, a condamné, sur le Rapport de MM. Chevallier et O. Henry, membres de l'Académie imp. de médecine, et Lassaigne, professeur à l'Ecole d'Alfort, experts désignés par elle pour en faire l'analyse, que l'Elixir de Guillié préparé par Paul Gage, était un médicament perfectionné toujours régulier dans son action; qu'il n'était point un remède secret, et que la vente en devait être autorisée.

ELIXIR du docteur GUILLIE le seul authentique, préparé par PAUL GAGE

A Paris, rue de Grenelle-Saint-Germain, No 13.

Asthmes, Catarrhe, Coqueluche, Rhumes, Toux convulsive, Inflammation de poitrine, etc.—Ces affections sont le résultat d'une accumulation, dans le tissu même du poumon et sur la surface des bronches, d'une matière glaireuse. [illegible] La trachée-artère est bouchée, le poumon ne se dilate plus, la respiration devient impossible. La nature cherche à expulser cette humeur glaireuse par des accès de toux convulsive, et le malade meurt asphyxié, et on ne se hâte de lui administrer l'Elixir pour suppléer aux efforts impuissants de la nature.

Apoplexie, Paralysie.—Le cerveau est traversé par une quantité infinie de vaisseaux sanguins et lymphatiques; il est enveloppé d'une pellicule ou membrane muqueuse, qui exsude une humeur glaireuse chargée d'entretenir cet organe dans un état d'humidité convenable. Aussitôt que, par une cause quelconque, un peu d'inflammation se développe, et dans les vaisseaux sanguins ou lymphatiques, soit dans la pellicule ou membrane muqueuse, et que, par suite, l'humeur glaireuse est secrétée plus abondante qu'il ne convient, il y a épanchement de cette humeur dans le cerveau, et, peu après, Apoplexie et Paralysie.

Il n'y a qu'un moyen d'empêcher un pareil malheur, c'est d'user de l'Elixir de Guillié avant, pendant et après l'épanchement, pour le prévenir, et pour en opérer la résorption par une dérivation puissante sur le tube intestinal, s'il y a lieu.

Bile, Maladies Bilieuses, Fièvre Jaune, Jaunisse, Indigestions, Choléra Morbus, etc.—Lorsque le foie est devenu le siège d'une inflammation violente, cette inflammation se communique à la rate, à l'estomac et aux intestins par suite d'un débordement de bile dans ces divers organes. Une véritable infection paralyse par la bile se développe, la jaunisse, la fièvre jaune, les fièvres putrides et bilieuses, les fièvres de marais, le choléra et les maladies pestilentielles se déclarent, les calculs biliaires se forment dans la vésicule du fiel, etc. Pour prévenir ces désordres, il faut expulser du foie la bile putréfiée par l'inflammation, au fur et à mesure qu'elle se produit, et employer à cet effet l'Elixir de Guillié préparé par Paul Gage, qui réunit à une action purgative douce des qualités toniques et anti-putrides.

Catarrhe de la vessie.—Lorsque les urines sont surchargées d'une matière glaireuse, quelquefois bourbeuse ou rougeâtre, quelquefois filante et pesant dans des traînées, cette matière irrite les parois de la vessie et y développe le catarrhe vésical. Guérison: empêcher la matière glaireuse de séjourner dans la vessie et d'y pénétrer en usant de l'Elixir de Guillié préparé par Paul Gage.

Goutte et Rhumatismes.—Ces deux maladies graves doivent leur origine à une matière glaireuse, âcre, qui s'est fixée sur les membranes synoviales des articulations et sur les aponévroses qui enveloppent les muscles. Indiquer la cause de ces maladies, c'est indiquer le remède; c'est dire que l'Elixir de Guillié préparé par Paul Gage est le meilleur agent qu'on puisse employer pour soulager vite et guérir solidement. La guérison se complète par l'usage du Tissu Electro-Magnétique.

Nous reviendrons, pour les autres maladies occasionnées par les glaires, au livre d'où est extrait ce qui précède. On le délivre gratis avec chaque bouteille, et celle qui n'en sera pas accompagnée sera réputée contrefaite.

TISSU ELECTRO-MAGNETIQUE APPROUVE PAR L'ACADEMIE DE MEDECINE.

Ce tissu doit ses propriétés curatives, à la substance dont il est composé et aux métaux de la pile voltaïque qui y sont incorporés en poudre impalpable. Son action est énergique sur l'appareil dermoïde; il y développe une transpiration abondante, et quelquefois une éruption dérivative éminemment salutaire. L'action est souvent nulle, et qui saisissent le corps et le linge. Les médecins qui l'ont employé savent qu'il guérit souvent, et soulage toujours les douleurs goutteuses et rhumatismales, les Névralgies de toute nature, les Migraines, les inflammations aiguës et hydropiques, les inflammations de la plèvre et du poumon, etc., etc., en un mot toutes les affections qui se modifient par la surexcitation du tissu cutané.

Ce Tissu est d'une solidité telle qu'il dure indéfiniment, et que l'usage en est plus économique et plus efficace que celui des papiers dits chimiques dont tous les journaux de médecine de Paris l'ont recommandé.

TAFFETAS GOMME de Paul Gage, guérison radicale des Cors, Oignons et Durillons.—20 ans de succès.—Prix: 2 fr.; en Belgique, 2 25.

Dépôts: à New York, chez M. Ed. Gaudelet, 97 William street, chez MM. Fougera, frères, et Leroy, pharmaciens.—Nouvelle Orléans, chez MM. Duconge et Edouard Guillot, droguistes.

RHUMES, IRRITATIONS, INFLAMMATIONS. SIROP ANTI-PHLOGISTIQUE DE BRIANT.

PHARMACIE BRIANT, RUE SAINT-DENIS, 137, A PARIS.

Ce SIROP tout SPECIAL pour la GUERISON prompte des maladies ci-dessus énoncées, est prescrit depuis plus de 30 ans, avec un succès que rien ne dément, par les plus célèbres médecins, membres de l'académie de médecine et professeurs de la Faculté de Paris, et notamment par MM. FOUQUIER, DUBOIS, GUERSANT et autres. L'illustre VAUQUELIN l'honorait de son suffrage.

BREVETE, après examen fait par MM. THENARD, DARCET, GAY-LUSSAC et ARAGO, membres de l'Institut de France. L'académie royale de médecine de Paris lui reconnait toutes les propriétés des sirops pectoraux.—Tout récemment MM. CHEVALIER, O. HENRY et LASSAIGNE, célèbres chimistes appelés en cour impériale à faire un rapport sur le SIROP ANTI-PHLOGISTIQUE de BRIANT, ont déclaré que ce sirop est préparé avec des principes extractifs retirés de plantes jouissant de propriétés adoucissantes et calmantes, qui le rendent propre à l'usage pour lequel il a été composé.

On emploie ce sirop toujours avec un égal succès dans les maladies qui dérivent de toutes les IRRITATIONS et INFLAMMATIONS, comme CATARRHES, CRACHEMENTS DE SANG, CROUPS, COQUELUCHES, DYSSENTERIES, etc., etc.

N. B.—Tout flacon de ce sirop, s'il n'est pas contrefait, sort de la pharmacie L. LAMOUROUX et PUJOL, et l'étiquette porte la signature BRIANT, leur prédécesseur. Le verre, qui est vert, porte le cachet réuni: VERRERIE DE MASSIERES et BRIANT, à Paris. L'étiquette est imprimée par MALTESTE. La capsule, fabriquée par DUPRE, est au cachet BRIANT. Enfin, un imprimé portant les mêmes cachets et signatures, accompagne toujours chaque flacon.

Dépôts, à la Nouvelle-Orléans, dans toutes les pharmacies, et plus positivement chez M. Ed. GUILLOT, droguiste, et M. DUCONGE, pharmacien. A New-York chez MM. Fougera frères, M. Leroy, et M. J. Milhau, pharmaciens.—A Mexico, chez MM. Maillefert et Cie.—Avis. Les demandes en gros pourront être adressées à M. H. Gaillardet, commissionnaire en droguerie.

Remède du Dr. Roback.
Pour purifier le sang—Pilules pour le sang.

LA MALADIE VAINCUE

Par les Remèdes Scandinaves du Dr. Roback.

[illegible]

Votre dévoué
JEREMIAH POWAN.

[illegible]
A vendre, à la Nouvelle Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co,
Nos 21 et 151, rue de Chartres,
SCOVIL & MEAD,
18mars—1an No. 111, rue de Chartres

Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord.

Trains pour les passagers part de la Nouvelle-Orléans tous les jours, à 7 heures 30 min. du matin et arrive à BROOKHAVEN, à 128 milles de la Nouvelle-Orléans, à 2 heures 25 m. P. M. Le train repart de Brookhaven tous les jours à 4 heures 20 m. A. M. et arrive à la Nouvelle-Orléans à 4 heures 15 m. P. M.

Prix—Trois cents par mille, pour aller et autant pour revenir. Les enfants au dessous de cinq ans ne paieront rien. Les enfants de cinq à douze ans paieront la moitié.

On peut obtenir des billets, pour la saison, au bureau de la Compagnie, *correspondance des vapeurs Calliope et Magnolia*, ainsi que des billets de familles, [illegible], à une réduction.

Il ne sera pas permis aux personnes de couleur de voyager sans une passe qui les autorise à le faire et désignant la station où elles devront s'arrêter ou d'où elles devront partir. Le conducteur aura le pouvoir de leur refuser la passe ou de les faire retourner.

Un train pour le fret part de la Nouvelle-Orléans, pour Brookhaven et les stations intermédiaires, à 6 heures 15 m. du matin, les mardis, jeudis et samedis, et part de Brookhaven pour la Nouvelle-Orléans, et les stations intermédiaires, tous les lundis, mercredis et vendredis, à 3 heures 30 minutes du matin.

Ce train s'arrêtera le vendredi et le samedi, aux "Flag Stations," [illegible].

Il ne sera pas reçu de fret au dépôt de la Nouvelle-Orléans après 7 heures de l'après-midi.
T. S. WILLIAMS.
Surintendant du transport.

Une ligne de diligences (pour la malle) à quatre chevaux, va, tous les jours, de Brookhaven à Jackson et de Jackson à Brookhaven, et communique avec les trains de passagers 4 dec—

Grand chemin de fer de la Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Les ferrys qui se relient aux trains de passagers partent du pied de la rue Ste Anne, place Jackson, tous les matins à 7 heures et demie *précises*.

Les trains extérieurs partent

Du dépot d'Alger	à 8 h.	A M
De Gretna	à 8 h. 10 m.	

Arrivent à Brashear City, Baie Berwick, à midi.

Les trains intérieurs partent

De Brashear City	à 1 h.	P M
Arrivent à Gretna	à 4 h. 50 m.	P M
Arrivent à Alger	à 5 h.	P M

Un train exprès (s'arrêtant aux stations régulières seulement) part du dépot d'Alger, les dimanches et les jeudis, à 10 heures et demie du matin. Le ferry qui s'y relie part de pied de la rue Ste Anne à 10 heures précises.

On recevra du fret, tous les jours, pour la Baie de Berwick et les stations intermédiaires, sur le wharf, au pied de la rue St Louis.

Tout fret envoyé de la ville devra être payé par les expéditeurs à l'exception du fret envoyé pour le Texas.

A. B. SEGER Vice-Présid
21av et surintendant.

Changement de Domicile
VICTOR BOUTROUE,
CHAPELIER,
Rue Royale, No 133,
Entre les rues Toulouse et St Louis.

V. BOUTROUE, autrefois Passage de la Bourse, a transporté son domicile au No 133, rue Royale, où il exercera, comme par le passé, le chapeaux sur commande.

M. Boutroue profite de cette occasion pour annoncer qu'il a reçu de France un assortiment complet de chapeaux de tous genres, choisi avec soin dans les principales manufactures de Paris:
Chapeaux de soie, hommes, cadets et enfants,
Do do castimir noir et gris,
Do do castor, do do
Do de feutre mou, pour hommes et enfants, de toutes couleurs et qualités,
Casquettes velours draps et de fantaisie, pour enfants
Casquettes velours, gris, avec rabats pour voyages,
Do do chasse,
Do do en drap, pour hommes.
Employant les ouvriers de Paris d'une incontestable supériorité, les fashionables trouveront chez lui des chapeaux de tous genres et de toutes formes, d'un fini remarquable, faits à la mesure exacte de leur tête, prise par le conformateur.

Avis.

POUR cause de réparations, le magasin de dentelles de la maison Edmond Froideveaux, rue de Chartres No 58 est transféré au 1er étage.
Réouverture le 15 octobre. 15 juin

Au public.
E. PIFFET

A l'honneur d'annoncer à sa nombreuse clientèle et au public en général, qu'il a transféré son grand assortiment varié de marchandises de fantaisie et de GARNITURES DE ROBES, *au No 128, rue du Canal,* Batisses Touro.

EN débarquement du navire Barney, arrivé de Bordeaux:
50 barriques vin rouge St Julien Médoc.
A vendre par X. LAMBERT,
24 juil 62 rue des Magasins

CIGARES de la Havane—En débarquement des bricks Mary Elizabeth et Tallulah, venant de la Havane, 42 caisses contenant:

22,400,	qualités assorties, Clay, Calhoun, Webster;		
81,100,	do	do	Congrès;
65,500,	do	do	Washington;
64,700,	do	do	Flor de la Habana;
55,500,	do	do	En La Chay;
57,500,	do	do	Alejandrina;
51,400,	do	do	Flor de Fujadas;
43,000,	do	do	Cervantes;
47,000,	do	do	Know Something;
25,000,	do	do	Ingenuidad;
22,000,	do	do	Flor de Morales;
10,000,	do	do	Monte Cristo,
6,000,	Regalias, Britanicos et Etoile fine;		
6,000,	Londres, Partagas.		

627,000
A vendre par LABORDE & XIQUES,
16 juil No 39 Nouvelle Levée

EN MAGASIN—50 caisses sardines à l'huile en quarts et demies boites
100 barriques vin rouge bon ordinaire
30 do do pour familles
6 do do vieux extra fin
5 barils vin blanc Haut Sauterne
10 barriques do do
100 caisses absinthe et kirsch Sauvajol et Bruneton
200 do vin blanc, grandes et demies bouteilles
300 do vin rouge, diverses qualités.
Genièvre de Hollande, Rhum de Cuba et du pays, Eau-de-vie de cognac, Vieux whisky, Brandy et Imitation du pays.
A vendre par X. LAMBERT,
16oct No 66, rue des Magasins.

AVIS.

LES soussignés offrent aux plus bas prix du marché:

Aux Jardiniers,

Haricots nains, rouges et blancs, en quantité au gré des acheteurs.

Aux Planteurs et Commissionnaires,

300 barils de petits maquereaux No 3, venant de rivière de Boston.
300 barils porc mess, M. O., prime et reins.
Bacon, épaules et plats-côtes, farine, whiskey, bœuf mess et prime, graisse, jambons et pommes de terre.
1000 sacs pois pour vaches, pour lesquels des ordres sont respectueusement sollicités.
20 fev V. PASSEBON & SON

EN débarquement du navire Arlington, de Bordeaux:
caisses crème de cassis à la vanille,
10 do Bazeaux extra supérieur Champion,
5 do de 25 paniers anisette Marie Brizard,
6 do de 25 do de do Champion,
10 do fruits au jus nouvelle,
10 do vinaigre à l'estragon,
25 do de 1858 caisses avec crème aux arôles,
A vendre par CAMILLE LACOSTE
Successeur de Forbes et Bordelais,
20 at Encoignure Royale et Dumaine

VENTES JUDICIAIRES.

J. M. Bell, shérif. vs. Wm. Pelletan—No 13,909.

QUATRIEME JUSTICE DE PAIX—Paroisse d'Orléans.

En vertu d'un writ de f. f. à moi adressé par l'honorable Guy Duplantier, juge de la dite cour, j'exposerai en vente publique le jeudi, 5 octobre 1857, à midi, à la porte du bureau du constable situé dans Pierre, No 7, Maison Pontalba.

Un terrain [illegible] vendu en faveur de Wm Pelletan, par l'honorable L. Duvigneaud, juge de la Seconde Cour de District de la paroisse d'Orléans, en date du 6 juin 1857, dans l'affaire de Wm Pelletan vs. D. Ballerdeaut, No 3,426 du docket de la dite Cour; omis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant. JULES SORAPURU,
26 sept—29 3 Constable

A. P. Fourie vs. Mme Magna ou Miner.—No. 13,307.

QUATRIEME JUSTICE DE PAIX—Paroisse d'Orléans.—En vertu d'un writ de f. f. à moi adressé par l'honorable Guy Duplantier, juge de ladite cour, j'exposerai en vente publique ce vendredi, 25 septembre 1857, à midi, au No 7, rue St Pierre, maison Pontalba.
Un lot de meubles, saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant.
18 sep—19,24 JULES SORAPURU, constable.

Godfred Frederick vs Nicolas Beck.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans. No 13,052.—En vertu d'un writ de fi. fa. et vente à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le jeudi 29 octobre 1857, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de la Cité, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, à la vente publique et adjudication de:

Huit terrains situés au faubourg Tremé, 2me District de cette ville, faisant partie de la propriété Kernion. Lesdits terrains sont désignés sous les Nos 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 de l'îlet No 88, borné par les rues Force, Havane, Victoire et Varsovie et l'Avenue St-Bernard, suivant plan dressé par J. A. Pueyo, ingénieur civil, le 2 de mai 1853, et déposé en l'étude de Jos. Cuvillier, en cette ville.

Lesdits terrains ayant, mesure anglaise, conformément audit plan, vingt-neuf pieds et six lignes face à la rue Varsovie sur une profondeur de cent six pieds, entre lignes parallèles. Le dit terrain No 11 formant l'angle des rues Varsovie et Victoire.

Ensemble toutes les bâtisses et améliorations qui existent dessus, comprenant:

1o Une maison de résidence basse en bois, couverte en bardeaux, peinte en dehors et en dedans, bâtie depuis quatre ou cinq ans. La dite maison a 32 pieds face à la rue Varsovie sur environ 36 pieds de profondeur et compris un hangard couvert en bardeaux, ayant environ 32 pieds de long sur 10 ou 12 pieds de profondeur. La dite maison est divisée en quatre chambres, deux desquelles font face à la rue Varsovie, et chacune d'environ 16 pieds carrés; et deux chambres de derrière, toutes avec une cheminée, chacune d'environ 16 pieds de longueur sur environ 9 ou 10 pieds de profondeur; il y a derrière la maison une cave avec conduit en ferblanc pour recevoir les eaux pluviales.

2o Il existe derrière la maison une bonne construction vaste et solidement bâtie depuis environ 4 ou 5 ans et servant d'étables et d'écurie, ayant 55 ou 60 pieds de longueur sur environ 12 ou 14 de profondeur, couverte en bardeaux, [illegible] écuries, il existe un magasin à fourrage etc.—Aussi, lieux d'aisance, puits, une porte d'entrée et une porte cochère ouvrant sur la rue Varsovie. Les huit terrains susdits sont bien entourés en pieux de cyprès et en bon état.

Le tout saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant au moment de l'adjudication.
JOHN M. BELL.
23 sept—3,10,17,26oc Shérif de la Paroisse d'Orléans

AVIS JUDICIAIRES.

DEUXIEME Cour de District de la Nlle-Orléans—Attendu que John Sword a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration à la succession vacante de feu Patrick Sword, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour, OCTAVE MOREL,
15 sept—17,24 Député Greffier.

Nouveautés! Nouveautés!

NOUS ouvrirons lundi, 2 mars, notre assortiment de Marchandises pour le printemps et l'été.

Le stock se compose en partie de:
Organdi imprimé riche, robes, barège à volants;
Barèges en pièces, imprimés, riches et ordinaires;
Robes jaconat français, anglais et américains;
Jaconat à volants, robes organdi à volants.
Dentelles nouveau et a rain, batiste imprimée pour robes; toile peinte, toile du Nord;
Mousseline suisse, brodée et unie, toile d'Irlande de toutes les qualités, platilles; bretagne;
Toile de Paris; toile à draps; bobinet, tulle pour moustiquaire, mérinos de Paterio façonné et uni, nankin uni et à carreaux; coutil pur fil de toutes les qualités, gants, bandes brodées, gants, mitaines, [illegible], bas, chaussettes en coton, soie et fil d'écosse; parfumerie, &c, &c. RILLIEUX & REGGIO,
2mars 226 rue Bourbon

HENRY VALETON,
No. 90, rue St Louis.

EN magasin et à vendre pour chez des consignations:
25 barriques vin rouge château Lafitte et château Margaux supérieurs,
50 do do pour familles, diverses marques,
100 do vin rouge ordinaire,
25 do vin blanc Haut Sauterne,
50 barils do do
600 caisses de 12 bouteilles, vin rouge ordinaire St Julien Médoc.
200 caisses de 12 bouteilles, vin rouge supérieur, diverses marques,
200 caisses de 12 bouteilles, vins fins de Bordeaux Haut Brion et château Lafitte, château Giscours, Pape Clément, etc.
25 caisses vin blanc Haut Preignac superfin,
200 do do Haut sauterne,
300 paniers vins de champagne supérieur en grandes et demi bouteilles,
20 do de ordinaire do do
10 caisses vins de Bourgogne et du Rhin,
50 do vin muscat de Frontignan,
100 paniers véritable cognac d'Angers,
300 caisses vermouth de Noilly, Pratt & Co, et Rivière Frères.
50 caisses absinthe Suisse et kirsch, div marques,
300 do liqueurs assorties extra fines en bouteilles et carafes étiquetées de luxe,
400 do liqueurs superfines, richement étiquetées,
200 do do surfines et fines do do
50 do curaçao superfin do do
25 do de marasquin superfin do do
50 do de 12 carafes anisette extra avec étiquettes de luxe,
100 paniers de 2 pompoulles do do do do
50 do do 2 do surfine et fines do
50 caisses crème de thé et eau de vie de Dantzick,
50 do Boker's et Gosley's bitter,
50 do eau de noix et eau verte d'apothicaire,
100 do cerises à l'eau de vie, nouvelles,
25 do fruits à l'eau de vie,
25 do fruits au jus assortis, Maitseau & Co,
50 do sardines à l'huile de Nantes et l'Orient, demi et quarts de boites,
40 do petits pois, cèpes à l'huile, champignons, pâtés truffés, truffes noirs, etc.
15 quarts cognac des meilleures marques,
25 barriques do do do
50 barils old Bourbon whisky,
70 quarts Port wine,
10 do Madère,
20 dames-jeannes anisado de Mayorque, très vieux,
13 barils cherry bounce,
15 do de anisette, etc.
15 sep HENRY VALETON, 90 rue St Louis

Bottes, Souliers et Brodequins.

Nous avons maintenant en magasin un fort stock bien choisi, comprenant toutes les variétés de bottes et de souliers, pour messieurs, dames, demoiselles et enfants. Ces articles sont de première qualité et très convenables pour le commerce du Sud. G. W. DUNBAR & Co,
12 mars—y et e 5 rue des Magasins

VINS rouge supérieurs—Nous recevons par le navire Arlington, venant de Bordeaux,
50 barriques et 12½ barriques vins rouges de marques supérieures.
A vendre par DUNTZE & IKEN,
1jan Encoignure Royale et Conti

CONSULAT DE FRANCE.
AVIS MENSUEL—Septembre 1857.

Sont invitées à se présenter à ce Consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent:

Abt, Georges,	Lartier,
Aurianne, Jean	Laure, Louis (maçon)
Brodes, Catherine	Laporte, Sylvestre
Bisson, Ferdinand	Leroy,
Coochy, Ed	Louvet, Auguste
Castex, Bernard	Masse, (docteur)
Chemenard, Jacques	Paletier, Mme Veuve
De Goupet Madeline,	Perdreauville de R. A.
Ferdinand	Pigeary, Camille
Dard, Théodore	Pierre, Hortense
Dornier, Mme Veuve	Ross, Auguste
Ferry, Jean	Roux, Joseph, (cammier)
Goorsaud, Henri	Sagenet, Jean
Girard, Jean-Baptiste	Saubale, Jean
Grosbeuve, Théodore-Celestin (courrier)	Salaun,
Grattier, Gabriel	Saillan, Ephrem
Grivean, Jean Baptiste	Tousset, Louis Auguste
Hartmann,	Thomasset, Joseph-Henri
Keiner, Heloise	Vaitermagne, Denis
Kahn, Meyer	Weber, les époux
Larroque, François Charles	

La chancellerie du Consulat de France, située rue Royale, No 192, entre St Louis et Conti, est ouverte tous les jours, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi. 5 sept

MARBURG & FORSTER.

Importation de Marchandises sèches françaises, anglaises, suisses et allemandes.
38, rue de la Douane, près Chartres,

VIENNENT de recevoir, par les derniers arrivages d'Europe, et offrent en vente aux marchands de la ville et de la campagne, aux plus bas prix du marché, et aux conditions les plus libérales:
Jaconats français haute nouveauté
Organdis français, unis et deux couleurs
Robes organdis à volants, unies et deux couleurs
Robes jaconats à volants, deux couleurs et unies
Organdis et mousselines satinées à bandes et à fleurs
Brillantines haute nouveauté, et jaconat unis couleur
Percales françaises nouveauté
Robes barège à volants, haute nouveauté
Barèges satinés unis et deux et trois couleur
Barèges imprimés dans tous les genres
Barèges unis, barèges à volts, toutes couleurs
Soieries de printemps, haute nouveauté
Gros de Naples et Gros du Rhin noir, Pou de soie noir
Gros de Naples couleurs, Florence et Marceline couleur
COUTILS piqués, ALPACAS, Orléans, Bombasines
Draps d'Ete
GINGHAMS, COTONADES, LISTADOS, dans toutes les qualités
MOUCHOIRS MADRAS réels et imitation, Mouchoirs foulard
Indiennes rouges à l'huile unis et imprimés
BAS, CHAUSSETTES blancs, et en tous genres et toutes les qualités
Bas et chaussettes pour enfants, blancs et de fantaisie
MOUSSELINES unie suisse, dans toutes les qualités
MOUSSELINES DAMASSES, et BROCHES, et UNIS 6¼, 24 aunes à moustiquaires
Mousselines brodées, mille pois et fleurs et ramages et mousselines brochées à fleurs
Mousselines Jacquard à jours 12¼, Organdis Jacquard 12¼ et 8¼
Mousselines à petits pois et fleurs 7¼ 8 aunes, Double gaze brochée 12¼
RIDEAUX BRODES sur mousselines et tulle 12¼ et 14¼
Rideaux brodés application sur tulle 12¼, 14¼ et 16¼
Bordures brodées et brochées, Rideaux brochés Jacquard
Broderies en tous genres, cols, manchettes, bandes, jupons
Robes mousselines et gazes brodées et brochées blanc et couleurs
Rubans satin, couleurs, rubans taffetas noir Nol à 16
Rubans gros de Naples façonnés No 6 à 24, rubans tastral couleurs No 1 à 16
OMBRELLES haute nouveauté, demi parasols, parasols, éventails
Bretelles, corsets, Gants satin noir et couleur
DENTELLES VALENCIENNES réelles, dentelles soie, Pointes et châles dentelles
Tulles brodés, crêpe de Lyon et de Paris, Rubans velours noirs
Drap noir, percales et jaconat pour doublures.—Et une grande quantité d'autres articles de saison. Messieurs les marchands sont priés de venir examiner notre stock, avant de faire leurs achats ailleurs

Poudre FLEUR DE RIZ DE CHINE,
Parfumée, Mauguet & Coudray, Paris.

REÇU par les soussignés par la voie du Nord steamer Empire City:
50 douzaines en boites ass. de Parfums.

Propriétés.

La fleur de riz de Chine, parfilée par des moyens qui nous sont particuliers est généralement employée par les Dames pour préserver leur peau fine et délicate de l'influence de l'air et de la chaleur. Pour nettoyer à fond l'épiderme mais en altérer le tissu fin et veloute et enfin pour donner à la peau une blancheur naturelle. Elle a en outre la propriété très essentielle de guérir les feux et inflammations superficielles du derme chez les enfans et convient aussi aux hommes pour calmer l'irritation causée par l'action du rasoir.
Dépôt chez A. ROUSSET & Co.
8sep 26, rue du Canal, près Chartres

A. Carrière. E. Bordelais.
A. CARRIERE & Co.
IMPORTATEURS,
No 25, rue de la Vieille Levée,

ONT constamment en mains un grand assortiment de Vins, Liqueurs, Eaux-de-vie et Conserves.
1er juillet

C. O. Haut Brion La M ... 11

12 BARRIQUES année 1848;
200 caisses do 1848;
331 do do 1850;
12 do do 1844;
9 do do 1841, à vendre par LOUIS F. MAXENT, Seul agent,
8juev 50, rue Toulouse.

FRUITS à l'eau-de-vie—150 caisses fruits à l'eau-de-vie assortis, à vendre par NUMA LACOSTE & Co,
24aout 147, rue Royale

VENTES A L'ENCAN.

Chemises, quincaillerie, couteaux, &c.

PAR H. PEYCHAUD, HYDE & Co.

JEUDI, 24 courant, il sera vendu à 10 heures A. M. à leur magasin d'encan, No 10, rue de la Levée:
[illegible] doux a nos chemises françaises,
[illegible] balles cotonnades de
—AUSSI—
Une facture couteaux et outillages,
—ET—
Un assortiment de cotonnades, [illegible] quincaillerie et américaines, etc.
Conditions à la vente. 24sept

Bries blancs pour moustiquaires et jupons.
PAR BLACHE & LEAUMONT.

VENDREDI, 25 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan, rue de Chartres No 77:
[illegible] pièces brins coton blanc pour moustiquaires,
[illegible] jupons blancs et gris. 24sept

Vente de 150 caisses de chaussures et d'un grand assortiment d'habillements d'hiver.
PAR BLACHE & LEAUMONT.

VENDREDI, 25 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan, rue de Chartres, No 77:
150 caisses bottes, souliers et brodequins.
—à 11 heures, au premier—
20 caisses d'habillements d'hiver assortis.
24 sept

Pharmacie. Pharmacie.

PAR MIGUEL HERNANDEZ, Jnr. encanteur.
No 2, rue de la Vieille Levée, 2me District.

IL sera vendu jeudi 1er octobre 1857 à 12 heures du matin, au No 7, rue de la Levée entre les rues Champs Elysées et Marigny, en face du marché du Port, 3me District:
Une pharmacie et toute l'installation.
On pourra traiter à l'amiable, d'ici au jour de la vente à l'encan.
S'adresser audit encanteur.
Conditions: comptant. 4 sept—24

CHAMPAGNE
DELBECK & DE BERGHES.

MONSIEUR P. CAZENAVE nous ayant transmis l'agence à la Nlle-Orléans de l'excellent vin de Champagne provenant des caves de Messieurs Delbeck & de Berghes de Reims, nous annonçons au public et particulièrement aux connaisseurs et aux dégustateurs que nous venons de recevoir un petit envoi de ces vins, lesquels seront de beaucoup supérieurs à tout ce qui est généralement importé sur notre marché.
A vendre par FAURES & NORMAN,
11mai 33 et 36 rue Royale.

Montres, Bijouterie et Argenterie.
E. FEYTEL,
No 6, rue Chartres.

Vient de recevoir de France et du Nord, un magnifique assortiment de bijouterie pour dames et messieurs; de belles montres en or et en argent, argenterie et plaqué.

N B.—M. Feytel se charge de réparer les montres et les bijoux avec le plus grand soin et de poser les diamants. Tout ce qui lui sera confié sera réellement garanti. déc21

ATTENDU par le navire Jane E. Williams, de Marseille:
30 caisses vermouth de Noilly et Pratt
50 paniers huile d'olive Piaguis, 24 onces
20 do do do 12 do
20 do do do 22 do
20 do do do 11 do
30 caisses absinthe Sauvajol & Bruneton
20 do de navets marbre Fleur t rouge
20 do vin muscat de Lunel [illegible]
10½ barils madère
20 quarts do
10 demi barils Oporto
20 quarts do
4 boutiques Vermouth
20 caisses vin muscat Jour lain & Bruce
20 barriques vin Dargnese
5 bordeaux de 6 c. fleur d'oranger, gd. modèle
5 do do do petit modèle
10 caisses olives farcies à l'huile
30 do anchois assortis
30 do absinthe Ed. Pernod
10 do olives verdales
10 do capres
5 estagnons eau de fleur d'oranger
15 caisses anchois à l'huile
2 do saucissons de Lyon
2 jarres do do
4 balles amandes françaises
10 caisses Kirsch Wasser
20 demi pièces vin de Catalogne.
A vendre par BENTE & GRIMA,
30 avril 72 rue Gravier

ADOLPHE BLACHE,
69, Rue Royale.

VIENT de recevoir par les navires Oregon et Osterkerry un assortiment considérable de marchandises françaises, parmi lesquelles:

Chemises.

Chemises toile à la nouvelle mode;
do batiste brodée,
do mi-toile, à large et petits plis,
do coton, blanches et en couleur;
do laine do do do
Devants de chemises en toile, brodes ou simple.
Cols et poignets de chemises, toile et coton.

Caleçons

Caleçons toile, de toutes grandeurs,
do coton croisé et tricoté,
do flanelle croisée,
do laine tricotée.

Gilets.

Gilets en fil d'Ecosse,
do de coton croisé et tricoté,
do flanelle do do
do do mousseline,
do soie et en couleurs.

Chaussettes.

Chaussettes fil d'écosse, blanches, écrues et coul
do soie do do écrues do
do coton do écrues do
do laine, blanches et grises.

Mouchoirs.

Mouchoirs batiste de tous prix,
do à ourlet,
do à vignettes,
do à écussons brodés

Cravates.

Une grande variété de cols, cravates, écharpes en soie, taffetas, moire gros grain, etc. etc., le tout du genre le plus nouveau.

Foulards.

Un assortiment considérable de foulards unis, brochés et imprimés.

AUSSI:

Un joli choix de cannes,
Bretelles en soie et en coton,
Gants Jouvin, en chevreau et en castor,
Gants en laine de toute sorte,
Parapluies, peignes et brosses,
Parfumerie fine de Paris,
Porte-cigares, portefeuilles, carnets
Porcelaines et cristaux,
Objets en bronze de toute sorte,
Meubles et boites do do,
Eventails riches ou simples,
Peignes en écaille, du genre le plus nouveau,
Mouchoirs brodés, riches et simples,
Pelisses et manchettes en fourrure,
Tours de gants et bracelets
Bijouterie, etc., etc. 17 nov

Aux consommateurs de Camphene.

NOUVEL ECLAIRAGE SANS DANGER.
KEROSENE,
ou HUILE DE CHARBON.
non explosive.
Huile pour remplacer le Camphene.

KEROSENE ILLUMINATING OIL (Kerosene à éclairer.)

Huile plus purifiée que la première, pour l'usage des machines et des lampes solaires.

Kerosene Burning and Lubricating Oil (Kerosene à éclairer et à lubrifier.)

Kerosene Rhunadle Oil (Kerosene très purifié pour l'usage des lampes de navire et des lampes solaires.) La lumière de ces différentes huiles est supérieure à celle du camphène et des autres huiles à éclairer en usage.

Elles n'offrent aucun danger, brûlent économiquement et ne fument point.

Pour plus amples informations, voir les pamphlets qu'on peut se procurer à notre magasin.
A vendre par B. NAUTRE & Co.,
26, rue Condé, entre Dumaine et Ste Anne,
Agents en Louisiane du North American Kerosene Gas Co.

Sous-agents à la Nouvelle-Orléans:
1er District—C. A. Kager & Co, rue Thalia et Front-Levée; W. H. McLellan & Co, rue Suzette et Front-Levée; Crowell & Taylor, 16 et 17, Front-Levée.
2me District—John D. Cedin, 26, Front-Levée. N Barrels, 74, Vieille Levée.
3me District—Gleason, Marshall & Co, 10, bâtisses Marigny. 19 mars

QUININE—100 onces quinine française, en magasin et à vendre par W F VREDENBURGH & Co,
11 sep 73 rue Tchoupitoulas

INDIGO—20 serons de Caracas et 10 caisses de Manille, à vendre par W F VREDENBURGH & Co,
11 sep 73 rue Tchoupitoulas

TOILE d'emballage de l'Inde—300 rouleaux, en parfait état, à vendre par W F VREDENBURGH & Co,
11 sep 73 rue Tchoupitoulas

VIN rouge—200 barriques et 1000 caisses vin rouge de Bordeaux, à vendre par W F VREDENBURGH & Co,
11 sep 73 rue Tchoupitoulas

Graines de Jardinage
D'Europe et d'Amérique.

Choux Drumhead	Choux Cœur de Bœuf
Choux Bonneuil	Choux Milan des vertus
Choux Gros York	Choux Milan hâtif
Choux Vaugirard	Choux Cavalier
Choux Pommé, hâtif	Choux navet Routabaga
Choux de Bruxelles	Cresson large feuille
Choux Raves	Cresson Alenois et Racquette
Chicorée frisée de Meaux	
Cresson de fontaine	Céleri navet et céleri à couper
Céleri plein Rose	
Pois de 40 jours	Pois nain productif
Radis Jaunes	Radis noir et Salsifi
Raves longues roses	Persil frisé et Panais
Betteraves long. rouges	Betteraves blanches à sucre
Navet plat blanc hâtif	
Navet Colet rose	Navet gros plat blanc
Choux gros Cabus	Navet boule de neige
Choux pomme plate	

Graines créoles de la nouvelle récolte.

Gros Choux pommé	Navet plat Blanc
Laitue Impériale	Laitue de Versaille
Laitue Royale	Persil et Cerfeuille
Carotte demi longue	Moutarde de Brame
Echalotte blanche	Haricot nain

Le tout à vendre à des prix très modérés
Rue Vieille Levée No 121, entre Quartier et Hôpital
14 juil J. MENARD.

Graines de Jardinage.
Nouvelle récolte de 1857.
B. DOUR,
22, rue Conti, Nouvelle-Orléans.

VIENT de recevoir par les steamships Cahawba et Empire City, des graines fraîches de jardinage, garanties de premier choix, telles que
Chou Drumhead américain,
Do Gros York,
Do York hâtif,
Do gros cœur de bœuf,
Do chou-navet blanc,
Do chou rave,
Navet plat blanc,
Do couronne rose,
Do long blanc des Vertus,
Do blanc Globe,
Do long Tankard,
Carotte courte rouge,
Do demi-longue, dito longue,
Laitue blanche pommée,
Laitue Impériale,
Betteraves assorties,
Brocoli blanc du Cap, dito pourpre,
Choufleur d'Angleterre,
Cerfeuil, Chicorée frisée,
Oignons créoles et du Nord,
Persil, Epinards, Roquette,
Radis, sept différentes qualités,
Poireaux de Londres,
Pois Washington hâtif, Pois Royal nain, Pois jeunes nains, etc.
Graines fourragères,
Graines pour les oiseaux, etc. etc. 2 sep

EN magasin et à vendre par les soussignés:
500 barriques vin rouge,
2500 caisses do
25 barriques vin de Narbonne, très étoffé,
20 barriques vin blanc,
1000 caisses do
500 do vin rouge Château Dillon,
400 do Margaux Cos d'Estournel, Léoville, Lafitte, etc.
30 caisses vrai muscat de Lunel,
100 do Absinthe Sauvageol, Bruneton & Co
1500 quarts et demi paires truffes de Rodel,
40 caisses vermouth Noilly,
45 do Savon de Castille
200 paniers bouteilles vides,
60 paniers anisette extra Chauvet.
30 caisses absinthe de Pernod.
11 sept—1 C. CAVAROC & Co
144, rue Royale

SOUS les clés de la douane:
75 quarts eau de vie Boyer de pouvoir
15 do do Guillemot do
12 do cognac U. Leroy & co do
12 do do J. A Godard 1850 do
10 do do do 1844 do
10 do do Cocq frère & fils 1852 1re p.
7 do do do 1848 do p.
30 do do Achille Pont 1848 do
17 huitièmes Rochelle, Pelican
9 quarts do Tournade do
6 do cognac Castillion Jno 1825,
25 huitièmes do, Archambaud frères.
A vendre par C. CAVAROC & Co,
11sept—1 144, rue Royale

AMANDES.

100 Sacs grosses amandes d'Iviza venant d'être reçues par la barque Maine et à vendre par E. [illegible],
25 mai—8m No 21, rue de la Douane

VENTES A L'ENCAN

Cigares de la Havane; Meubles de bureau, etc
PAR D. E. MORPHY, Encanteur.

JEUDI, 24 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu, pour cause de liquidation, au magasin de l'Encanteur, No 56, rue de la Commune:
[illegible] véritables cigares de la Havane extra-fins
[illegible] coffre fort, chaises, etc.
Conditions—Au-dessous de $200, comptant; de $200, 60 jours; au-dessus de $500, 90 jours, en billets à la satisfaction du vendeur. 15 sep

Meubles: Meubles!
Pour cause de déménagement
PAR N. VIGNIE, Encanteur.

VENDREDI 25 septembre 1857, il sera vendu, à 11 heures du matin, au No 10 rue des Remparts, entre les rues Canal et Douane:
Un MOBILIER complet en armoires, tables, lits, commodes, chaises, bureaux, fauteuils, side-boards, tapis, glaces, pendules, rideaux, gardes-manger, porcelaine, verrerie, etc.
Conditions comptant. 22sept

Beurre. Beurre.
PAR D. E. MORPHY, encanteur.

VENDREDI, 25 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu, pour le compte de qui il appartiendra, au No 16, rue Gravier: champagne, fruits au jus, vin rouge, cognac à l'huile, moutarde, vermouth, sardines, olives, pipes de terre, cognac, tabac, etc.
Conditions—Au-dessous de $200, comptant; au-dessus de $200, 60 jours, en billets à la satisfaction du vendeur. 23 sept

Succession de John J. McMahon.
Toile d'emballage, corde, marchandises du pays, quincaillerie, &c.
PAR L. A. LEVY Jr, encanteur.
Bureau No 76, rue de la Commune

IL sera vendu à l'encan, samedi, 26 septembre, à 11 heures, au magasin de M. W. L. Lamar, au coin des rues Gravier et Nouvelle-Levée, en vertu de et conformément à un ordre de l'honorable P. H. Morgan, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, les effets mobiliers suivants, appartenant à la succession, savoir:
6 balles toile d'emballage de l'Inde, 6 pièces du Kentucky.
7 rouleaux de corde, 1 lot de marchandises du pays, 1 lot de quincaillerie, &c., &c.
Conditions—comptant. 18sept—17,19,22,24,26

Eaux-de-vie françaises, vins, liqueurs, sardines, etc
PAR BERNARD TURPIN.

JEUDI, 1er octobre 1857, à 10½ heures A. M., il sera vendu à l'encan, au magasin No 47 rue des Magasins, pour clore diverses consignations:
197 futailles eau-de-vie française, dont une partie se trouve sous les clefs de la douane
218 caisses vin de Bordeaux, vins blancs de Barsac, Haut Sauterne et autres
[illegible] sardines à l'huile
36 caisses vermouth
130 do vin muscat
37 quarts vin d'Oporto
36 barriques vin rouge de Bordeaux
12 do do supérieur
41 paniers vin de Champagne, etc. etc.
Les catalogues seront prêts trois jours avant la vente; les conditions sont libérales. 22 sept

Avis.

M. ALPHONSE CHOPARD s'étant retiré de la maison Donnelly, Bennan & Co, les deux soussignés se chargeront de la liquidation à partir du 1er juillet 1857.

M. Henry Murray continuera le même genre d'affaires, pour son propre compte, au même magasin, Nos 68 & 70, rue Tchoupitoulas, sous la raison Donnelly, Bennan & Co.
HENRY MURRAY,
A. CHOPARD.
Nlle-Orléans, 1er juillet 1857. 1jul

Société.

LES soussignés forment à partir de ce jour, sous la raison CHOPARD & MARKS, une société pour la vente en gros et en détail des denrées du Nord et de l'Ouest. Leur magasin est situé rue Tchoupitoulas, 53, entre Natchez et Poydras.
A. CHOPARD.
F. MARKS.
Nlle Orléans, 1er septembre 1857. 1sept

CARRERE,
QUINCAILLERIE DES DEUX MARCHES,
No. 116, rue Vieille-Levée, entre St. Philippe et Dumaine,

OUTILS de charpentiers, menuisiers, charrons, ébénistes, provenant des premières fabriques américaines et anglaises;
Clous coupés de 3 à 60 d.
Pentures, cumplets, serrures, targettes, verrous.
Coutellerie de table anglaise et américaine.
Couteaux de poche et canifs Rogers et autres.
Rasoirs Wade et Butcher, de Elliott.
Ciseaux de barbiers, tailleurs, de brodeuses
Faux, faucilles, sécateurs, serpettes.
Haches à bucher, cognées, coutres.
Pioches, pelles, bêches, râteaux
Scies, passepartouts, égoines, scies à cadre
Limes anglaises de Sanderson Bros & Co
Chaînes de traits, de pour attacher.
Moulins à grus, de à café.
Plomb en sac et barre.
Capsules françaises et anglaises
Chemnées anglaises, à cadenas.
Cornes à poudre, sacs à plomb.
Poudre ordinaire et à sporting de Hazard & Co
Acier fondu, fer rond, feuillard, fil de fer.
Etoffe métallique, cuivre en feuille, étain.
Huile de lin crue et bouillie, huile de lard
Térébenthine, alcool, camphine.
Brai, goudron, raisine, étoupe.
Cordage, Manille, de Russie, de chanvre
Bougies, poulies, fil à voile, fil à ligne
Balance plateforme, de comptoir
Fourneaux en terre, de en fer, fers à repasser
Baquets à charbon, pelles et pinces
Cuillères et fourchettes plaquées sur german silver, etc.

Quincaillerie des deux marchés.
CARRERE.

BEURRE—50 frequins Goshen, choix extra, en débarquement du steamship Empire City.
A vendre par GALLARD & PASCAL,
1 sept nos 57 et 59, Vieille Levée

PORC—300 barils mess, prime et reins, à vendre par GALLARD & PASCAL,
1 sept nos 57 et 59, Vieille Levée

BŒUF—50 barils mess
50 barils prime
50 demi barils mess pour familles
A vendre par GALLARD & PASCAL,
1 sept nos 57 et 59, Vieille Levée

WHISKEY—100 barils whisky rectifié,
50 demi do do.
A vendre par GALLARD & PASCAL,
1 sept nos 57 et 59, Vieille Levée

FEVES—50 barils fèves blanches du Nord, à vendre par GALLARD & PASCAL,
1 sept nos 57 et 59, Vieille Levée

GRAISSE—[illegible] barils graisse prime à feuilles
100 barillets do do do
A vendre par GALLARD & PASCAL,
1 sept nos 57 et 59, Vieille Levée

TOMBOLA.

ON vend par souscription, 15,000 billets à $1, 875 lots gagnants, ayant une valeur réelle de $16,000, exposés

Nos 161 et 163 rue Royale.

Les deux premiers lots sont, une propriété située rue St-Pierre, estimée $3000; une à Mandeville, $2800. On peut en voir les plans à l'exposition.

Les gagnants seront mis en possession sans aucuns frais de bureau.

Les autres lots se composent de magnifiques bracelets, parures en diamants, montres-chronomètres de grand prix, montres en or à verre, montres en argent, tableaux, fusils, pistolets, revolvers, colts, lunettes d'approche, caisses d'argenterie, [illegible] les autres lots exposés. Une notice bien détaillée de tous les lots est dans un tableau qui sera toujours à la disposition du public. Chaque billet portera sa signature. DOCTEUR.

Toute personne prenant 10 billets en aura le 11e gratis. Les lots seront délivrés aussitôt après le tirage.

300 billets seront distribués au bénéfice des orphelins. 3avril

LA MAISON J. COLLON,
Encoignure Royale et Bienville.

VIENT de recevoir par ses derniers arrivages du Havre et offre en vente:
100 douzaines chemises toile, devants toile et coton de $12 à $48,
50 doux do pour cadets à $1
Mantilles Siel.
Bas fil d'écosse unis et brodés pour Siletten,
100 fils pommade de Grasse 1re qualité à vendre $1 la livre.
Dentelles Cambrai pour fond de mantelets et pour volants.
Franges blanches, boutons à gands, chaussettes et cravates pour hommes, etc. etc. 19mai

ABSINTHE suisse et kirsch—
150 caisses absinthe suisse d'Ed Pernod
50 do kirsch do do
100 do absinthe suisse de Jurain Lecoultre
25 do kirsh do do
A vendre par NUMA LACOSTE & Co
24 aout 147, rue Royale

CHAMPAGNE—En débarquement du navire St Louis de New York:
150 paniers champagne Heidsieck Piper & Co,
150 do do Heidsieck & Co, en grandes et demi-bouteilles.
A vendre par NUMA LACOSTE & Co,
24 aout 147, rue Royale

EN débarquement du navire Arlington, de Bordeaux—
40 barriques vin rouge St Julien Médoc, pour familles.
20 barriques vin rouge cote de Floirac, pour familles.
10 caisses liqueurs extra-superfines assorties.
6 caisses de 25 paniers chaque, anisette extra superfine.
A vendre par NUMA LACOSTE & Co.,
24 aout 147, rue Royale

EN débarquement du John Curtis, de Bordeaux—
76 caisses vin blanc Haut Sauterne, en ½ bouteilles, à vendre par LOUIS F. MAXENT,
Spain 50 rue Toulouse

CIGARES—12,500 cigares de la Havane,
10 barils cigarettes,
15 caisses do, en débarquement du brick Tallulah, venant de la Havane, à vendre par
14 mai BORNIO & FRERE, 34, rue Gravier

Tabac du Mexique.

UN lot de tabac du Mexique, reçu par la goélette W W Harkness, en douane ou droits payés, à vendre par CABALLERO & BASUALDA,
No 58 Vieille Levée,
23a entre Dumaine et Bienville

ENGRAIS—Guano, poudre d'os et phosphate de chaux, à vendre par ALFRED KEARNY,
31 aout—6 72 rue des Magasins

75 paniers de Champagne, Crème et Fleur de Bouzy en bouteilles et demi bouteilles.
En débarquement du navire Lemuel Dyer du Havre, à vendre par V & E MAIGNAN,
29juil 20, rue St Louis

SUCRE de la Havane—600 caisses sucre blanc, jaune et brut, en magasin et à vendre par MORENO FRERES,
21 juil 86 Vieille Levée

FICELLE—100 balles ficelle préparée, en magasin et à vendre par H M HARLOW & Co,
16mai 19, rue du Canal

AMANDES—424 sacs amandes fraîches et tendres de Tarragone, en débarquement du navire Julia et à vendre par H MEUGENS,
29av 31, rue de la Commune

Succession de Louis Ducournau,
25 rue de Chartres.

Importation directe.

LES marchands de la ville et de la campagne sont invités à venir visiter les jolies marchandises que la maison vient de recevoir et qu'elle offre au plus bas prix du marché à des conditions très libérales:
Barèges unis et imprimés haute nouveauté
Organdis et jaconats français
Robes barèges et organdis à volants
Brillantines et indiennes françaises
Popelinettes légères pour robes
Mousselines, Damiers, ginghams,
Rideaux brodés et brochés
Broderies françaises
Rubans de 12, 16, 22, [illegible]
Dentelles noires et blanches [illegible]
Voile dentelle noir et blanc
Tulle noir pour mantelets
Mantilles noires, nouveauté
Schalls dentelle et autres
Alpacas brillant extra fin
Bonneterie, lingerie, &c. &c.
Constamment en magasin articles du pays, convenables pour familles et plantations.
Successeurs LOUIS DUCOURNAU,
3mars 25 rue de Chartres

GRAND ASSORTIMENT DE CHAUSSURES NOUVELLES D'HIVER,
Créoles, Américaines, & Françaises.

Pour Dames: Souliers satin blancs,
do Souliers chevreau blanc,
do Bottines chevreau, vernis et boutons,
do Bottines, brodequins, souliers de tous genres,
do Pantoufles et souliers fourrés, souliers de bal, &c.

Pour Demoiselles et Enfants—Souliers satin, bottines à boutons et sans boutons, pantoufles, brodequins, &c. &c.

Pour Messieurs—Bottes à boutons et sans boutons, à vis, élastiques, IMPERMEABLES. Ces articles ayant été spécialement recommandés, [illegible]

En outre: Bottes vernies et non vernies, bottines, brodequins, souliers de tous genres.

Pour Garçons et Enfants.—Assortiment complet et des plus variés, bottes, bottines, brodequins, souliers, &c., de tous genres.

[illegible]

BLANCAND & DUFFEY,
4nov Encoignure Dumaine & Royale.